

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX

magazine N°55, ÉTÉ 2016



Le sommaire

Rentrée scolaire
pages 4 à 7

Urbanisme
page 8

Informations
pages 9 & 10

CCAS et solidarité
page 11 & 12

Patrimoine
page 13

Les inondations
page 14 & 15

Bibliothèque
page 16

Agenda des manifestations
page 17

Les associations
pages 18 à 35

Informations
pages 36 & 37

Vaux Vacances
page 38 & 39

Compte rendu des conseils municipaux
pages 40 à 42

Directeur de la publication : Julien Crespo

Maquette & graphisme: Commission Information et Communication
harguen33@aol.com

Comité de rédaction : L-O. Baschet - N. Benchehida - B. Chiumenti - M. Gardin - A.Lancéa
J. Lerma - P. Lesage - A. Monnier - J. Harter - N. Renaut

Photographie de couverture : Xavier Guyot

Photographies : Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Distribution : T.CdV.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations - La Caisse des écoles - J. Baschet - M. Bianco - V. Carton - B. Chiumenti - G. Choppe - B. Foucault - M. Gaudin - M. Grond - G. Ledilhuidy - V. Pautonnier
M. Uguen - C. Robin - M-C. Vandeville - M-J Wallace.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication

Impression FJD 01 34 97 50 90 - RCS Versailles B 495 058 000, à 2 200 exemplaires • Dépôt légal août 2016.

Traditionnellement l'éditorial du magazine de la rentrée scolaire est essentiellement tourné vers les scolaires et la rentrée du même nom.

Quelques informations sur les points marquants de cette nouvelle rentrée.

A l'école maternelle, la directrice, Mme Marie-Hélène Poidevin, après 14 années passées au service de nos enfants nous quitte pour prendre une retraite bien méritée.

Un autre départ également, M. Philippe Foucault professeur des écoles, après 40 années passées à l'école élémentaire de notre ville a lui aussi fait valoir ses droits à la retraite.

Les enseignants, les parents de la caisse des écoles, les parents d'élèves et la municipalité ont su témoigner au cours de différentes manifestations toute l'amitié, l'affection et la sympathie qu'ils portaient à Marie-Hélène et Philippe.

Merci à eux pour tout le travail accompli avec nos enfants, merci pour tous les moments que nous avons pas-



sés en réunions, caisse des écoles..., conseils d'école..., commissions de sécurité... rentrées des classes...

A nos yeux, ils ont fait d'ailleurs bien plus que travailler dans notre ville... Ils y ont exercé une mission, et même la plus noble qui soit : celle d'accompagner et de seconder nos enfants et nos jeunes sur les chemins du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté... avec aussi ce rôle décisif de l'éducation, au-delà même de l'acquisition des savoirs, qui est de mettre à la disposition de chaque individu les moyens, le désir et la capacité de faire ses propres choix, tout au long de son existence. Merci à tous les deux et très bonne retraite.

La remplaçante de Mme Poidevin est arrivée, il s'agit de Mme Françoise Lescouet, elle arrive de Verneuil-sur-Seine où elle enseignait, c'est son premier poste en tant que directrice et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ville.

Cette rentrée scolaire verra aussi la fin de l'activité du « temps d'activité périscolaire » ou « TAP ». Après deux ans de fonctionnement, nous avons pris la décision, en accord avec le comité de pilotage, d'arrêter cette activité. En effet, ce dispositif pédagogique n'est efficace que si tout le monde y adhère, représentants des parents d'élèves compris. Ce n'est malheureusement pas le cas. Il est donc plus sage de suspendre les TAP.

Je vous renvoie vers l'article de Mme Corinne Robin, Maire Adjoint aux affaires scolaires, que vous trouverez dans les pages intérieures de ce magazine.

Nous avons été avertis par l'Education Nationale qu'une classe serait fermée en raison de la baisse des effectifs à l'école élémentaire, classe qui avait été ouverte le jour même de la rentrée scolaire 2014/2015 portant ainsi le nombre total de classes à 11.

Je ne peux pas terminer cet article sans aborder les événements tragiques qui ont une fois de plus endeuillé notre pays le jour symbolique du dernier 14 juillet.



Accablement. Tristesse. Colère.

Les mots disent mal le mélange de sentiments provoqué par ce nouveau massacre perpétré en notre beau pays de France.

Nice a été la cible d'un illuminé aveuglé par la haine, piloté par une idéologie totalitaire, 84 personnes sont mortes, de nombreuses personnes ont été blessées dans leur chair, de nombreuses familles pleurent leurs disparus.

Cet acte abominable sur lequel tout le monde s'est exprimé - et la surenchère fut importante, chacun ayant sa recette miracle pour que cela ne se reproduise plus - doit au contraire nous convaincre de rester unis et solidaires dans ces moments particulièrement difficiles sans faire d'amalgame et sans stigmatiser qui que ce soit.

En cela, est essentiel le rôle des enseignants, des éducateurs, et de ceux qui contribuent au mieux vivre de notre société.

Être citoyen, c'est respecter l'autre et le monde qui nous entoure.

Affirmons la force de notre cohésion plutôt que celle de la division que l'on cherche à instaurer, affirmons notre fermeté, affirmons notre sens des responsabilités, et réaffirmons que les principes qui fondent notre démocratie ne sont pas négociables.



Julien Crespo, Maire

TEMPS SCOLAIRE

Corinne Robin,

Maire adjointe

aux affaires scolaires, enfance jeunesse et sports



Depuis la généralisation des rythmes scolaires (TAP) imposée par l'Éducation Nationale en septembre 2014, nous avons ajusté chaque année l'organisation de cette nouvelle activité en concertation avec le Comité de pilotage TAP, constitué par des représentants des enseignants, des parents d'élèves élus, des animateurs et de la municipalité.

Au cours des dernières réunions, diverses constatations ont été faites.

Selon les enseignants, les TAP (45 minutes journalières) seraient l'unique cause de la fatigue des enfants. Les représentants des parents d'élèves nous ont indiqué que des parents se plaignaient régulièrement auprès d'eux. De plus, l'ensemble des animateurs nous ont également fait part de leurs difficultés face à certains groupes d'enfants perturbateurs lors de ces ateliers et sur lesquels ils n'avaient aucune prise.

Cette activité qui était gratuite pour les parents a cependant eu un coût non négligeable pour la municipalité. Il se montait à 90 000 € par an, avec pour l'année scolaire 2015/2016 une subvention de 25 000 € de l'Etat qui n'a toujours pas été versée.

La prise en compte de tous ces éléments nous a conduit à supprimer l'activité TAP et à repenser le planning des horaires scolaires dans la recherche de l'amélioration du bien être des élèves qui est notre volonté première.

Une nouvelle organisation est mise en place à partir de septembre 2016, respectant les contraintes imposées par l'Éducation Nationale : 9 demi-journées de classes dont 5 en matinées et pas plus de 24 h de cours par semaine.

La nouvelle organisation de la pause méridienne pour l'école élémentaire nous permettra de mettre en place 3 services de restauration scolaire ramenant ainsi à 75/80 le nombre d'enfants par service, gage de plus de calme et de bien être des enfants, au lieu de 130 enfants actuellement.

Pour les parents qui le souhaitent, l'accueil du matin et du soir pourra être assuré par le Centre de Loisirs.

Cette nouvelle organisation de la journée scolaire, validée en comité de pilotage, vise à satisfaire toutes les parties prenantes à l'éducation de nos enfants, les parents d'élèves, les enseignants, les animateurs et la municipalité.

Nous espérons ainsi que le bien être des enfants scolarisés à VAUX sera amélioré, ce qui est notre souhait quotidien.

Organisation de la semaine scolaire 2016 / 2017

Activités école maternelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7 h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	7 h
8 h 45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	8 h 45
11 h 25	Pause méridienne du déjeuner		L'enfant quitte l'école ou	Pause méridienne du déjeuner		11 h 25
13 h 30	Classe	Classe	l'enfant est inscrit au centre de loisirs pour l'après-midi et il dîne au restaurant scolaire	Classe	Classe	13 h 30
16 h 10						16 h 10

Activités école élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7 h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	7 h
8 h 30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	8 h 30
11 h 25	Pause méridienne du déjeuner		L'enfant quitte l'école ou	Pause méridienne du déjeuner		11 h 25
13 h 50	Classe	Classe	l'enfant est inscrit au centre de loisirs pour l'après-midi et il dîne au restaurant scolaire	Classe	Classe	13 h 50
16 h 15						16 h 15

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2016 / 2017

	ZONE A	ZONE B	ZONE C *
	Rentrée scolaire des élèves Jeudi 1 ^{er} septembre		
TOUSSAINT	du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016		
NOËL	du samedi 17 décembre 2016 au lundi 3 janvier 2017		
HIVER	du samedi 18 février au lundi 6 mars 2017	du samedi 11 février au lundi 27 février 2017	du samedi 4 février au lundi 20 février 2017
PRINTEMPS	du samedi 15 avril au lundi 2 mai 2017	du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2017	du samedi 1 ^{er} avril au lundi 18 avril 2017
ÉTÉ	samedi 8 juillet au lundi 4 septembre 2017		

* Zone C : académie de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Le matin de 7 h à 8 h 45, le soir de 16 h 10 à 19 h 30. Les familles pourront inscrire leurs enfants sur place.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

La garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le jeudi 1^{er} septembre 2016 au Centre de Loisirs.

Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil Péri Scolaire

Quotient familial	Matinée	Matinée TR 10%	Après midi 1 16 h 30 - 18 h	AM 1 TR 10%	Après midi 2 Après 18 h	AM 2 TR 10%	Après midi 3 16 h 30 - 19 h	AM 3 TR 10%
De 0 à 5000 €	2,04 €	1,83 €	3,04 €	2,74 €	1,53 €	1,37 €	4,57 €	4,11 €
5 001 à 8000 €	2,08 €	1,86 €	3,10 €	2,80 €	1,56 €	1,39 €	4,66 €	4,19 €
8 001 à 12000 €	2,12 €	1,90 €	3,18 €	2,85 €	1,59 €	1,43 €	4,75 €	4,29 €
12001 à 18000 €	2,16 €	1,94 €	3,24 €	2,91 €	1,62 €	1,46 €	4,85 €	4,37 €
+ de 18001 €	2,20 €	1,97 €	3,30 €	2,96 €	1,65 €	1,49 €	4,96 €	4,46 €

Le tarif de l'accueil périscolaire en matinée et en soirée est forfaitaire quelle que soit la durée réelle de l'accueil.

Le calcul du quotient familial s'effectue de la manière suivante : Revenus imposables annuels du foyer, divisés par le nombre de parts (justifiés par le dernier avis d'imposition).

Le prix de la journée de Centre de Loisirs pour les habitants extérieurs à la Communauté d'agglomération Seine & Vexin est fixé à 25,29 euros repas inclus.

Le prix de la demi-journée, avec repas est fixé à 65% du tarif journée, soit 14,95 €.

Le tarif réduit de 10% s'applique à partir de 2 enfants inscrits par le même foyer.

Tarifs du Centre de Loisirs (repas compris)

Quotient familial	Par journée Par enfant	10% Par journée Par enfant	1/2 journée Par enfant	10% 1/2 journée Par enfant
De 0 à 5000 €	12,44 €	11,19 €	8,08 €	7,26 €
5001 à 8000 €	13,47 €	12,12 €	8,75 €	7,88 €
8001 à 12000 €	14,51 €	13,06 €	9,43 €	8,50 €
12001 à 18000 €	15,54 €	13,99 €	10,11 €	9,07 €
+ de 18001 €	16,58 €	14,92 €	10,78 €	9,69 €

Par journée : Extérieur = 25, 89 € repas inclus Par 1/2 journée : Extérieur = 14,95 €

Une baisse de tarif de 10% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Règlement obligatoire par courrier

École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directeur Monsieur Girard

TEMPS SCOLAIRE :

Lundi, mardi jeudi : 8 h 30 à 11 h 25 et 13 h 50 à 16 h 15.

Mercredi matin : 8 h 30 à 11 h 25

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 25 et 13 h 50 à 16 h

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Lescouet

Enfants nés en 2011, 2012, 2013.

TEMPS SCOLAIRE :

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 45 à 11 h 25 et 13 h 30 à 16 h 10.

Mercredi matin : 8 h 45 à 11 h 25

Vendredi : 8 h 45 à 11 h 25 et 13 h 30 à 16 h .

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 30 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées.

Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie aux frais des familles.



Restauration scolaire

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire.

Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli.

Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire.

Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.

2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits

3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire.

Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

Repas exceptionnels

Pour le repas exceptionnel, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription.

Les jours où l'enfant n'est pas inscrit seront facturés au tarif exceptionnel.

Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture.

A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2016 / 2017

Quotient Familial	Élémentaire	Maternelle
0 à 4 000 €	2, 50 €	2, 50 €
4 001 à 6 000 €	3, 00 €	3, 00 €
6 001 à 8 000 €	3, 55 €	3, 55 €
8 001 à 10 000 €	3, 80 €	3, 80 €
10 001 à 13 000 €	3, 95 €	3, 95 €
13 001 à 20 000 €	4, 15 €	4, 15 €
20 001 à 27 000 €	4, 40 €	4, 40 €
27 000 à 35 000 €	4, 70 €	4, 70 €
35 001 à 45 000 €	4, 90 €	4, 90 €
+ 45 000 €	5, 10 €	5, 10 €

Tarif exceptionnel 5,00 €
Extérieur (enfants et adultes) 5,80 €

Depuis septembre 2011 instauration d'un forfait de 1,50 € par repas pour les enfants déjeunant à la cantine dans le cadre d'un PAI. Cette somme correspond aux frais de fonctionnement occasionnels, l'enfant amenant son propre repas.

Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie .

* Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.

* Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.

* Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2014 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.
Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 d'où un prix du repas de 2,50 €.

Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2016/2017
Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)
Collège de Meulan, Lycée et collège des Mureaux,

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia.

Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écquevilly.

L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris)

Trajet Vaux / collège Henri IV = 2 sections : 116,60 €

Les élèves qui sont scolarisés aux lycées des Mureaux doivent pour leur trajet compléter un dossier Imagine R

Tarif de la carte IMAGINE"R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange : 191,90 € (collège)

Zones de carte orange : 341,90 € (lycée)

Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan, François Villon et Vaucanson aux Mureaux). Cette participation de 47,50 € est versée directement au transporteur.

Le Conseil Départemental des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire et Imagin'R".

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels.

Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2016 / 2017 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 50		Cherbourg	8 h 42
	Le Temple	7 h 52		Les Champeaux	8 h 43
	Mairie	7 h 55		Mairie	8 h 44
	Les Champeaux	7 h 57		Lion Vert	9 h 01
	Cherbourg	7 h 58		Le Temple	9 h 03
	Gare SNCF		8 h 04	Gare SNCF	9 h 06
	Cimetière		8 h 05	Cimetière	9 h 07
	Lavoir (Evecquemont)		8 h 06	Lavoir (Evecquemont)	9 h 08
MEULAN	Collège Henri IV	8 h 20	8 h 15	Collège Henri IV	9 h 17

* Après l'arrêt Le Temple, ce bus fait demi-tour à Triel et rejoint l'arrêt Lion vert.

ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 40	8 h 40
	Le Temple	7 h 41	8 h 41
	Mairie	7 h 42	8 h 42
	Les Champeaux	7 h 44	8 h 44
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 10	9 h 07
	Lycée F. Villon	8 h 17	9 h 14

ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Gare	7 h 36	8 h 41
	Cimetière	7 h 37	8 h 42
	Lavoir (Evecquemont)	7 h 38	8 h 43
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 11	9 h 16
	Lycée Villon	8 h 18	9 h 23

TÉLÉPHONES UTILES

Transports CSO

Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70

Les Cars Lacroix

01 30 40 56 56

Collège Henri IV de Meulan : 01 30 99 90 50

Collège Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45

LEP Les Mureaux : 01 34 74 11 82

Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

Lycée Vaucanson, Les Mureaux : 01 30 99 94 10

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Jean-Claude Bréard,
Maire adjoint
à l'Aménagement urbain et l'Environnement

Depuis le 1er janvier 2016 la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO), possède la compétence « aménagement de l'espace et équilibre social de l'habitat ».

Le conseil communautaire GPSO a voté le 14 avril dernier l'élaboration, en concertation avec les communes, d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Le débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) doit avoir lieu au plus tard en mars 2017. Le PLUI devra être approuvé pour les 73 communes avant le 31 décembre 2019.

POUR NOTRE COMMUNE

Notre Plan local d'Urbanisme (PLU) datant de 2005, une révision est nécessaire. Pour mémoire, nous l'avions déjà envisagé en 2012. L'arrivée de la loi ALUR en 2014 a modifié le cadre juridique d'élaboration et le régime juridique des PLU.

Notre commune n'est pas directement concernée par certains points tels que la politique de la ville (Mantes, les Mureaux, Chanteloup, etc.), le maintien des grands sites industriels (Poissy, Porcheville, Flins etc.) ou encore l'implantation de zones commerciales (Aubergenville, Orgeval, Buchelay, etc....)

LES OBJECTIFS COMMUNS DU FUTUR PLUI SERONT :

- Préparer le territoire à l'arrivée d'Eole à horizon 2022.
- Mettre en valeur la Seine de Mousseaux à Conflans.
- Répondre à l'enjeu de cohésion territoriale entre les espaces urbains de la vallée de la Seine et les espaces naturels et agricoles des plateaux et coteaux.
- Assurer la répartition équilibrée de l'habitat sur l'ensemble du territoire.
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel bâti.
- Préserver les centres des villes et centres des villages.
- Accueillir dans sa diversité le développement économique dans des conditions optimisées.
- Assurer la mise en œuvre des prescriptions légales.

LES MODALITÉS D'INFORMATION AU PUBLIC

Un site internet dédié à l'élaboration du projet de PLUI

Une lettre du PLUI paraîtra au moins à trois reprises reprenant, les enjeux du territoire, le PADD, jusqu'à l'arrêt du projet.

Une exposition sera proposée pendant l'élaboration du projet de PLUI dans différents lieux du territoire.

LES MODALITÉS D'EXPRESSION DU PUBLIC :

Au moins deux réunions publiques seront organisées à l'échelle du territoire. Ces réunions favoriseront l'échange, le partage d'informations avec la participation du public sur les grandes étapes d'élaboration du PLUI (diagnostic territorial, PADD, principes réglementaires.)

Le public pourra faire connaître ses observations au fur et à mesure de la phase d'élaboration du projet en les consignnant dans un cahier d'observation accompagnant le dossier de concertation, disponible en Mairie au service Urbanisme.

EN PRATIQUE :

La Communauté Urbaine travaillera sur le territoire de chaque commune en collaboration avec cette dernière,

La commune disposera de 2 mois après le débat sur le PADD pour faire connaître ses observations. L'avis de chaque commune sur l'arrêt du PLUI après validation auprès du conseil communautaire sera requis dans les 3 mois.



INTEMPÉRIES ET INONDATIONS

Jean-Pierre Couteleau,
Maire adjoint

aux travaux, à la sécurité, aux transports et à l'énergie



Notre commune n'a pas échappé aux désordres météorologiques de ce début d'été.

La fin du mois de mai a été marquée par des pluies d'une violence exceptionnelle. Les cotéaux de l'Hautil ont ainsi vu de véritables torrents se former, ravinant tout sur leur passage, et inondant des habitations, y compris dans les hauteurs de notre village.

La Seine ne fut pas en reste, avec une crue non seulement inhabituelle au mois de juin, mais également une montée des eaux très rapide qui a même surpris les riverains qui ont déjà connu les débordements du fleuve.

Les services techniques et la police municipale ont répondu présents dès l'annonce du phénomène afin de sécuriser les lieux et apporter toute l'aide possible : pompes, parpaings, madriers...



Il a fallu également déployer beaucoup d'énergie pour éviter des coupures de courant - car principe de précaution oblige - pourtant inutiles. Heureusement, la connaissance « du terrain » et nombre d'échanges téléphoniques opiniâtres ont permis d'éviter ces désagréments supplémentaires.

Cela n'a pas empêché certaines coupures car à l'occasion de travaux récents de rénovation sur le réseau de distribution de l'électricité boulevard Loiseleur, et malgré nos mises en garde répétées, les intervenants ont placé les coffrets initialement posés en hauteur car situés en zone inondable... au ras du sol.

Monsieur le Maire a mis en demeure l'exploitant

tant afin de repositionner très rapidement ces équipements à la bonne hauteur.

Le ramassage des déchets a été assuré avec dans un premier temps la mise à disposition de bennes à proximité des zones inondées. Quatre rotations ont été nécessaires, complétées après la décrue par une collecte exceptionnelle d'encombrants sur les secteurs sinistrés.

Dans tous ces moments, le réconfort a souvent été dans la solidarité déployée par tous. Notre commune a finalement été déclarée en état de catastrophe naturelle pour ces phénomènes météorologiques.

LES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

Les inondations ont quelque peu perturbé les travaux prévus sur les équipements sportifs.

Tennis :

L'éclairage de deux courts de tennis est opérationnel. Il utilise la technique des leds, moins énergivore, et l'Association du Tennis Club de Vaux-sur-Seine met en place une gestion de cet éclairage, par carte délivrée aux membres de l'association.

Terrain de football :

La surface a été rabotée, l'arrosage enterré mis en place, le terrain refait devrait être prêt

pour le début de la saison de l'Association Sportive Vauxoise.

COSEC et Gymnase :

Les dossiers de financement de cet équipement avancent bien. Un pré projet doit être rendu par l'architecte à la rentrée, et nous pourrions alors avancer dans la programmation des travaux, en lien étroit avec les associations aujourd'hui utilisatrices du COSEC.

Ce projet sera présenté à l'ensemble des associations vauchoises, futures utilisatrices des équipements cosec-gymnase.

Il faut se souvenir qu'un travail a été réalisé avec ces associations dès les premières réflexions sur ce projet, en 2010.

Rues de la Petite Haie et la Croix :

Ce chantier concernant une partie « historique »

de notre commune débutera en septembre. Les riverains ont été invités à une réunion afin de prendre connaissance de ce projet de rénovation de voirie qui sera précédé par l'enfouissement des réseaux coordonné par le bureau d'études STUR.

CIRCULATION :

La construction de nouveaux logements, avenue de la Gare, nécessite une sécurisation des accès au chantier sur la RD 17. Après étude par le département, le constructeur et la Commune, la mise en place d'une circulation alternée a été arrêtée. Durée des travaux estimée à 18 mois.





Vous avez sans doute remarqué, plusieurs chantiers sont engagés durant ces vacances d'été au coeur du Parc de la Martinière ?

La commune développe et complète ses équipements sportifs avec la construction d'un city stade.

Ce terrain multisports de 30 mètres sur 15 est situé à proximité de l'école Primaire, du centre de loisirs, de l'Orangerie et du stade municipal de Football.

Ce bel équipement sportif est dédié à l'ensemble de la population avec cependant, des créneaux prioritaires pour les écoles, aux jeunes de l'orangerie, et au club de football pour ses entraînements. L'accès tout public sera proposé principalement durant les vacances scolaires et les week-ends.

La dalle a été réalisée, le matériel livré doit permettre la réception du chantier pour la fin juillet.

Ce terrain, recouvert d'un gazon synthétique, permettra la pratique de plusieurs sports de ballon (football, basket, handball, volley-ball, badminton,...) par tous les temps. Les matériaux – métal et matériaux recycla-

bles – ont été choisis pour un meilleur confort de jeu des joueurs, ainsi que pour préserver l'environnement. L'installation sera complétée par des pare-ballons.

L'objectif principal est d'offrir un lieu de loisirs et de convivialité pour tous. Il sera également un véritable outil pédagogique et ludique dans un espace sécurisé pour les différents intervenants auprès des jeunes et des enfants.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité un règlement d'utilisation précisant notamment les horaires d'utilisations et les créneaux prioritaires. La pratique du city stade ne devra pas dépasser 21h30 pour un respect évident du bon voisinage.

Kamal Hadjaz

Conseiller, délégué à la jeunesse
& promotion du sport



Conseil enfants

Création d'un conseil municipal des enfants à Vaux-sur-Seine.

Ce Conseil municipal enfants aura pour objectif d'initier de jeunes vauvois à la vie politique à la citoyenneté et à la démocratie.

Ils seront 10 élus âgés de 9 à 10 ans (CM1/CM2) pour un mandat d'une durée de deux ans.

Les enfants conseillers, élus par les élèves de l'école Marie Curie, travailleront ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer la vie dans leur ville.

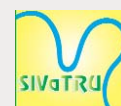
Tous les mois ils se réuniront pour faire avancer leurs débats d'idées, leurs projets et participeront quand il sera nécessaire aux conseils municipaux pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les adultes élus.

Une déléguée municipale à ce Conseil des enfants est spécifiquement nommée : Me Aurore LANCEA, qui est chargée de suivre le parcours de ces jeunes conseillers. Elle les aidera à être force de propositions et à développer des projets. Ce conseil sera aussi encadré par deux élues de la caisse des écoles. Vous pourrez avoir de plus amples informations lors du forum des associations le 11 septembre 2016, un stand y sera dédié.

Aurore Lancea,

Conseillère municipale,
déléguée au Conseil Enfants

Collectes des déchets



De façon répétée, le passage de la collecte des déchets est empêché sur certaines rues.

Deux causes principales :

- le stationnement de véhicules rétrécissant la voie au point d'empêcher le passage, même lorsqu'il s'agit du « petit camion ». Plutôt que d'interdire le stationnement, nous faisons appel au sens civique de chacun.

- la végétation envahissante qui ne doit en aucun cas envahir la voie publique, que ce soit le trottoir ou la chaussée. Il revient à chacun d'entretenir sa haie ou ses arbres (épaisseur et hauteur), que ce soit pour ne pas gêner son voisin ou pour ne pas gêner le passage des piétons ou des véhicules. Il est inutile d'attendre le rappel à l'ordre de la Mairie, cela ne fait que retarder le travail à faire, et provoque l'agacement de tous.



14^{ÈME} RONDE VAUXOISE LE 25 SEPTEMBRE

Dès 8 h 30 Parc de la Martinière

Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti,
Maire adjoint aux Affaires sociales



« Les rencontres du jeudi » deviennent « les après-midi du mardi »

Afin de conserver une vie sociale et de rompre avec la solitude, les seniors pourront se retrouver pour jouer aux cartes, au scrabble ou autres jeux, tous les mardis de 14 h 30 à 17 h à l'espace Marcelle Cuche avec tous les 2ème et derniers mardis du mois, un moment de partage autour d'un goûter.

RENCONTRES DU MARDI Jeux tous les mardis de 14 h 30 à 17 h

CALENDRIER DES GOÛTERS tous les 2^{ème} et dernier mardi du mois

septembre 2016

Mardis 13 et 27

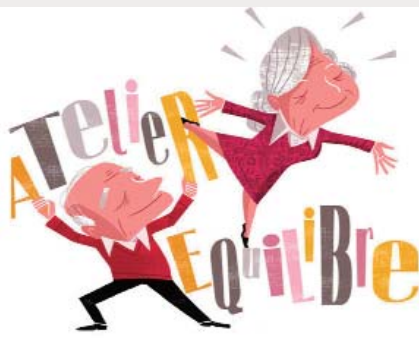
(Goûter anniversaire le 27)

octobre 2015

Mardis 11 et 25

novembre 2015

Mardis 8 et 29 (Goûter anniversaire le 29)



ATELIER ÉQUILIBRE

Proposé aux Vauxois de plus de 65 ans, cet atelier de 10 séances du vendredi 16 Septembre au vendredi 16 Décembre de 14 h à 15 h à l'espace Marcelle-Cuche.

Nadia une professionnelle sportive assurera cet atelier en partenariat avec la PRIF (prévention retraite d'île de France) qui assurera une prise en charge financière très importante.

Quelle belle perspective que d'entretenir son équilibre et sa souplesse pour une meilleure autonomie dans son quotidien au domicile... N'hésitez pas à vous inscrire et en parler autour de vous, il reste des places disponibles.

ATELIER NEURONES

Comment entretenir sa mémoire et maintenir l'activité de ses neurones ?

Une nouvelle session à la rentrée avec une nouvelle animatrice.

Inscriptions auprès de M Bianco au CCAS.



L'Unité locale de Meulan de la Croix Rouge rappelle ses activités d'aides aux familles en difficultés, entre autres : « la vestiboutique » ouverte les mardi et jeudi de 10 h à 12 h au 27, rue Gambetta à Meulan.

Téléphone : 01 34 74 93 45 ou 09 63 25 80 09



APPEL À BÉNÉVOLES POUR LA SOLIDARITÉ SUR LE SECTEUR

- Eveil par le jeu d'enfants de 4 à 6 ans aux Mureaux (2h/sem) et comptabilité pour cette association (4h/mois).

- Alphabétisation aux Mureaux-Mantes-Verneuil-Meulan (1h/semaine)

Dîner avec les résidents d'un foyer de SDF à Meulan et écoute (3h/mois).

- Visite, démarches, livraison colis alimentaires, création d'un atelier loisirs, café rencontre, accompagnement d'aveugles ou mal-voyants pour des sorties, livraison de meubles.

- Devenir parrain d'un jeune en recherche d'emploi ou en stabilisation d'emploi (2h/mois).

Louis Abecassis, Tél : 01 34 75 62 51

louis_abecassis@hotmail.com

- Soutien scolaire Trait d'union à Vaux (1h/sem) M. Wittmer 06 11 83 65 57.

TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE

ATTENTION

Nom :

Monsieur, Prénom :

Date de naissance :

Madame, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

pour le Banquet :

pour le Goûter :

Désire être pris à domicile :

pour le Banquet oui ☐ non ☐

pour le Goûter oui ☐ non ☐

BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016

Espace Marcelle Cuche 12 h

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐



GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2016

Espace Marcelle Cuche 14 h

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐



COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS

NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

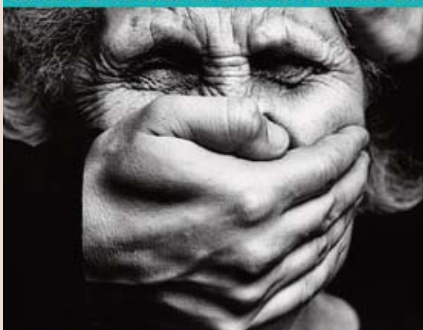
POUR
1 PERSONNE ☐

POUR
1 COUPLE ☐



ALERTE MALTRAITANCE

SENIORS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP



VOUS SUBISSEZ, VOUS VOYEZ, VOUS DOUTEZ...
...APPELEZ LE 01 39 55 58 21

UN PROFESSIONNEL
EST À VOTRE ÉCOUTE



Depuis 10 ans, le Conseil départemental et l'association gérontologique des Yvelines (AGY) ont mis en place un service d'écoute, de conseil et d'accompagnement afin de prévenir et de lutter contre toutes les formes de maltraitance (physique, psychique, financière...) et de négligences envers les seniors ou les personnes en situation de handicap.

Que les mauvais traitements soient avérés ou qu'il s'agisse d'un simple doute, le plus important est de rompre le silence. « Maltraitance Adultes Vulnérables MAV 78 » invite les victimes potentielles ou leur entourage à appeler le 01 39 55 58 21 (coût d'un appel fixe), du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30. Chaque personne en difficulté trouvera écoute et dialogue, avec la possibilité de rester anonyme. Vous subissez, vous voyez, vous doutez... appelez le 01 39 55 58 21, un professionnel est à votre écoute.



HALTE AU DÉMARCHE PAR TÉLÉPHONE

La Préfecture informe qu'à compter du 1er juin 2016 entre en vigueur une nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique. BLOCTEL, c'est son nom, remplace l'ancien système Pacitel qui n'était pas soumis à l'obligation réglementaire.

Pour s'inscrire l'utilisateur doit passer par le site « bloctel.gouv.fr », un récépissé lui sera envoyé indiquant la date effective d'inscription et sa durée (3 ans).

Il est également possible d'y inscrire son numéro de téléphone portable mais la liste ne peut être utile contre les SMS.



CONCOURS MAISON ÉCONOME 2016



ce concours valorise les particuliers qui ont réalisé des travaux d'isolation ou d'installation de systèmes de chauffage performants, c'est peut-être votre cas ??

La participation à ce concours a plusieurs intérêts : Pour vous, c'est l'occasion de faire connaître votre projet et ainsi partager votre ex-

périence avec d'autres particuliers qui souhaiteraient s'engager dans ce sens. C'est aussi l'occasion de tenter de gagner un vélo électrique. Pour nous, cela permet d'identifier les personnes qui réalisent des travaux performants sur le territoire, de suivre les projets que nous avons accompagné et de faire bénéficier de votre retour d'expériences aux particuliers qui nous ont ou vont nous contacter pour des informations.

Attention, vous n'avez plus que jusqu'au 18 septembre à minuit pour vous inscrire!

TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE

POUR VOUS INSCRIRE AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, REMPLISSEZ LE COUPON (AU DOS DE CES PHOTOS), DÉCOUPEZ-LE ET RETOURNEZ-LE À LA MAIRIE

BANQUET D'AUTOMNE

dimanche 16 octobre



12 H

COLIS DE NOËL



pour ceux qui ne pourront pas participer au Banquet

GOÛTER DE NOËL

jeudi 8 décembre



14 H

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

« *Comprendre et connaître le patrimoine, c'est comprendre et connaître la société dans laquelle nous vivons, appréhender les valeurs sur lesquelles elle se construit. Le patrimoine incarne par essence l'idée de bien commun, il symbolise à ce titre le collectif dans lequel tout citoyen peut se reconnaître, quelles que soient ses origines.* »

Les Journées du patrimoine à Vaux, les 17 et 18 septembre 2016.

Nous possédons, à Vaux-sur-Seine, plusieurs sites dignes d'intérêt ; nous appelons votre attention en particulier sur :

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS.

Outre la visite traditionnelle, l'association Avril organise une exposition d'icônes particulièrement recherchée car attendue depuis deux années ! (Voir encadré).

Ouverture le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

LE PARC DU CHÂTEAU

Les visiteurs seront accueillis le samedi 17 septembre de 14 h à 18 h.

LA MARTINIÈRE

Ses portes seront ouvertes le dimanche 18 septembre à partir de 14 h.

Vous pourrez assister à l'une des deux représentations de la Compagnie TOC : *L'Avre et l'Aume* d'Antonin Artaud, à partir d'un chapitre d'*Alice au Pays des merveilles* de Lewis Carroll, jouée par une Vauchoise Émilie Paillard.

La première séance aura lieu à 15 h, la seconde à 18 h dans la salle des Mariages.

Les étages de la Martinière seront ouverts. Au second, dans l'atelier des Arts plastiques, entre 16 h et 18 h une surprise vous attend, un modèle viendra poser pour vous. N'hésitez pas à venir dessiner avec un crayon et du papier.

Luc-Olivier Baschet

Conseiller municipal délégué au Patrimoine



Le Parc du château de Vaux

LES AUTRES SITES

Les différents lavoirs du village, le parc du Ru Gallet et les bords de Riveseine peuvent également représenter un sympathique circuit pour les marcheurs...



Le Parc du ru Gallet



Le lavoir Hervieux



L'Avre et l'Aume

C'est un honneur de vous présenter cette exposition d'icônes. Nous l'attendions depuis deux ans : elle est très demandée.

Nous sommes également émus car il y a peu, Victoria Thomas, l'artiste qui a promu l'iconographie que nous illustrons nous quittait.

Vers ses élèves qui relèvent le défi d'assurer cet engagement en faveur de Vaux : notre sincère gratitude.

A l'église :
samedi de 14 h à 18 h
dimanche de 10 h à 18 h





Photo X. Guyot

Allo, les crues de Seine ?

Quelle crue de la Seine venons nous de vivre. !!!

On nous a parlé de pic historique de chaleur cet hiver.

On nous a parlé de changement climatique important mais il ne faut pas non plus tout lui mettre sur le dos.

Certains événements climatiques anormaux, arrivent régulièrement.

À contrario, il ne faut pas non plus le blanchir trop vite, comme cela a été fait avec la crue, qualifiée bien trop vite dans les médias de simplement "trentennale".

Le mois de mai a donc été très arrosé - d'où les problèmes de la Seine... on a battu un record de 130 ans - et pas qu'un peu : + 35 % ! (179 contre 133 mm...)

Bien entendu, les seules précipitations à Paris ne sont pas un indicateur parfait, car la Seine charrie en fait les eaux d'un immense bassin versant d'une superficie de 78 650 km², intéressant 15% du pays, près de 30 % de la population de la France. Il est géré par l'agence de l'eau Seine-Normandie. Il a donc été observé :

- 3 crues centennales (1658, 1740, 1910), de plus de 8 mètres,
- des crues exceptionnelles de 7 à 8 mètres, plutôt cinquantennales,
- des crues majeures de 6 à 7 mètres, plutôt

trentennales,

- de fréquentes grandes crues de 5 à 6 mètres. 1946 est exceptionnelle, avec moins 1,67 m., car les autorités ont sciemment abaissé le niveau (cela s'appelle "opérer un chômage du fleuve") à la fin de la guerre pour contrôler le lit.

Cela avait déjà été le cas durant la guerre, où la Seine fut chômée en août 1942 et juillet 1943 sur ordre des autorités allemandes (persuadés que les Parisiens avaient immergé armes et munitions en vue d'une future insurrection), puis en octobre 1944, pour inspecter les piles des ponts.

De nombreuses actions ont été entreprises après la crue de 1910 (et même un peu avant) pour limiter les crues (aménagements, lacs de Seine...

Rappelons enfin que 4 lacs artificiels de retenue d'eau ont été mis en place pour diminuer l'ampleur des crues à Paris :

- lac de Pannecière en 1949 (82 M m³),
- lac d'Orient en 1966 (205 M m³),
- lac du Der-Chantecoq en 1974 (350 M m³)
- et les lacs Amance et du Temple en 1990 (170 M m³).

Un 5e lac de Seine est en projet.

Les quatre grands lacs de Seine fonctionnent de la même manière. En hiver et au printemps (de novembre à juin), les lacs-réservoirs sont progressivement remplis, grâce aux canaux d'amenée ou au barrage, puisqu'à ces périodes les rivières sont au plus haut. Des prélèvements supplémentaires sont opérés en période de crue, ce qui limite ainsi les inondations : c'est l'« écrêtement des crues » - ils ne les sup-

priment pas, mais ces grands lacs permettraient pour une crue comme celle de 1910 de réduire de 60 cm l'eau à Paris. De juillet à octobre a lieu le « soutien d'étiage » : lorsque, durant l'été, les cours d'eau sont à leur niveau le plus bas, l'eau contenue dans les lacs leur est restituée.

Revenons à notre crue de juin 2016.

Elle a été qualifiée de "trentennale", car son niveau correspond en effet à un niveau qui revient environ tous les 30 ans. Les très grandes crues se concentrent (évidemment) entre décembre et mars.

Juin 2016 voit ainsi la première grande crue durant ce mois depuis 370 ans...

Juin 2016 reste bien le record depuis 130 ans...

Pour ceux qui aiment les analyses pointues et beaux graphiques, je vous conseille le site :

<https://www.les-crises.fr/seine-une-crue-demi-millenaire>

José Harter

*Maire adjoint à l'information
& aux associations*





Photo G. Ledilhuicy



Photo G. Ledilhuicy



BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

Rentrée 2016 : Nos prochains rendez-vous

la bibliothèque
a **10 ans**

CONCERT JAZZ

VENDREDI 7 OCTOBRE 20 H 30



Concert « Piano et Saxo »
Deux excellents musiciens*
Alain DANIEL et Philippe NADEAU partageront avec nous... un Tête à Tête Jazz !
Réservations au 01 30 99 48 80

*Alain Daniel est compositeur et pianiste, il a travaillé avec Messiaen.
Ses œuvres ont été jouées par l'Orchestre National de France ou l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Il joue dans plusieurs groupes de jazz et a créé des musiques de films pour la télévision !
Philippe Nadeau saxophoniste de jazz travaillant avec le célèbre Laurent Granier (DJ, compositeur et producteur de musique électronique)

RENTÉE LITTÉRAIRE

SAMEDI 19 NOVEMBRE 10 H

Pour la troisième année nous vous donnons rendez-vous pour la présentation de notre sélection parmi les 600 titres sortis à cette occasion !



LES 10 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE !

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Pour son dixième anniversaire la bibliothèque propose un dimanche festif ! Une série de surprises et de jeux vous attendront ! Ouverte à partir 14 h avec un spectacle à 17 h : *Pluie d'été*.

« Pluie d'été » est une pièce pleine de fantaisie et d'humour sur la fin de l'enfance, la banlieue, l'école, une famille marginale, un surdoué qui comprend sans apprendre... une pièce extraordinaire, empreinte d'une profonde vitalité où se célèbre la connaissance de la vie, celle des enfants sauvages et celle de gens simples.



SPECTACLE ENFANTS

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

à 10 h pour les tout-petits :
**Toc-toc y a quelqu'un ?*
Puis à 15 h à partir de 4 ans :
le ramadan de l'ogre, contés par Nezha Chevé.



ATELIER DÉCO (ADULTES)

SAMEDIS 10 ET 17 DÉCEMBRE À 10 H

Nous proposons deux séances successives pour réaliser des décorations afin d'embellir votre table et maison pour les fêtes de fin d'année.



HORAIRE D'OUVERTURE

MARDI

10 H 30 - 12 H ET 14 H 30 - 18 H

MERCREDI

9 H - 12 H ET 14 H 30 - 18 H

JEUDI

RÉSERVÉ AUX SCOLAIRES

VENREDI

10 H 30 - 12 H ET 14 H 30 - 18 H

SAMEDI

10 H 30 - 12 H ET 13 H 30 - 17 H

AGENDA 2016

manifestations vauvoises 2^{ème} semestreSeptembre**LUNDI 5****VLV : CAFÉ-RENCONTRE**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 9**RÉUNION ÉCOLE PRIMAIRE**

Espace Marcelle-Cuche 19 h

DIMANCHE 11**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Espace Marcelle-Cuche

9 h - 12 h 30 & 14 h - 18 h

MARDI 13**APRÈS-MIDI SÉNIORS**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

SAMEDI 17 & DIMANCHE 18**JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Voir détails page 13 Patrimoine

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE«*L'Avre et l'Aume*» de A. Artaud

Dimanche uniquement, salle de la Martinière 15 h & 18 h

STAGE DE DÔ IN

Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 24**SPECTACLE**

Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

DIMANCHE 25**14^E RONDE VAUXOISE**

des voitures anciennes

Parc de la Martinière à partir de 8 h 30

MARDI 27**APRÈS-MIDI SÉNIORS**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 30**DON DU SANG**

Espace Marcelle-Cuche 15 h - 20 h

Octobre**SAMEDI 1^{ER}****LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

Espace Marcelle-Cuche 19 h 30

**LUNDI 5****VLV : CAFÉ-RENCONTRE**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 7**CONCERT JAZZ**

Bibliothèque 20 h 30

SAMEDI 8**BOURSE AUX VÊTEMENTS**

Espace Marcelle-Cuche 8 h 30 - 17 h

MARDI 11**APRÈS-MIDI SÉNIORS**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

DIMANCHE 16**BANQUET D'AUTOMNE DU CCAS**

Espace Marcelle-Cuche 12 h

SAMEDI 22**CONCERT JAZZ**

Église de Vaux 20 h 30

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23**CONTRECHAMPS**

Espace Marcelle-Cuche

MARDI 25**APRÈS-MIDI SÉNIORS**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Novembre**LUNDI 7****VLV : CAFÉ-RENCONTRE**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

MARDI 8**GOUTER DES ANCIENS**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 11**ARMISTICE 1918**

Cimetière de Vaux-sur-Seine 10 h 45

**SAMEDI 19****FEST-NOZ**

Espace Marcelle-Cuche 19 h

SAMEDI 26**Triel Auto**

Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 27**LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 10 ANS**

Bibliothèque 14 h

MARDI 29**APRÈS-MIDI SÉNIORS**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Décembre**SAMEDI 3****CONCERT**

Espace Marcelle-Cuche 21 h

LUNDI 5**VLV : CAFÉ-RENCONTRE**

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

JEUDI 8**Goûter de Noël des Aînés**

Espace Marcelle-Cuche 14 h

VENDREDI 9**DON DU SANG**

Cosec 15 h - 20 h

**SAMEDI 10****MARCHÉ DE NOËL (CAISSE DES ÉCOLES)**

Espace Marcelle-Cuche 9h - 18 h

SAMEDI 17**REPAS VLV**

Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 18**CONTRECHAMPS**

Espace Marcelle-Cuche

Janvier**DIMANCHE 8****LES VOEUX DU MAIRE**

Espace Marcelle-Cuche 17 h

FORUM DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

ATELIER-ÉCOLE DE PEINTURE DE VAUX-SUR-SEINE

J'apprends aux enfants les techniques du dégradé, du dessin préparatoire, du calque, de la peinture du « sujet », de la retouche, leur offrant ainsi la possibilité de faire connaissance avec cette matière magique qu'est la peinture à l'huile.

Par la suite, ils sont à même de formuler un projet personnel, mon rôle étant alors de les accompagner, de juger les difficultés, de comprendre leur souhait de manière à ce que ce fameux projet aboutisse. S'il est nécessaire que les enfants soient motivés, il ne leur est pas demandé de posséder des aptitudes « hors normes » en dessin.

J'ai enseigné les Arts plastiques au Collège St Justin de Levallois-Perret pendant 33 ans. Nous y avons ouvert un atelier de peinture à l'huile qui a fonctionné pendant plus de 15 ans. Parallèlement à mon métier d'ex-enseignant, je suis artiste peintre professionnel affilié à la Maison des Artistes, pratique la peinture à l'huile depuis plus de 35 ans et expose régulièrement en France et à l'étranger. La visite de mon site, sans vouloir faire ma propre publicité, vous donnera simplement l'occasion de juger mon savoir faire. Il ne s'agit pas ici d'apprécier ou non ma peinture, mais de vous informer sur l'animateur. Rendez-vous au forum des associations le dimanche 11 septembre 2016 à l'Espace Marcelle Cuche.

Thierry Van Quickenborne

Renseignements & inscriptions

Thierry Van Quickenborne : 06 72 31 00 99

E-mail : vanquickenborne@wanadoo.fr

Site : vanquickenborne.fr

Danie Lancea



Tableau d'élève, huile sur toile, 22 x 16 cm

Faye Sciubukgian



Tableau d'élève, huile sur toile, 35 x 24 cm

RAP4LIFE



« Rap4life » est née.

Cette nouvelle association a pour but de faire connaître et promouvoir le RAP en Ile de France. Mon nom est Jonathan Lachaud, plus connu sous le diminutif de Nathan. Je suis originaire de Vaux-sur-Seine, artiste rap depuis 15 ans, j'écris, je compose et j'interprète sous le nom de scène de « DUSCK ». J'ai déjà édité deux albums solo : « Bienvenue dans mon monde » et « Crépuscule ». Je prépare actuellement le troisième.

Certains ont déjà pu me voir sur scène en concert à la fête de la musique de Vaux-sur-Seine, de Poissy ainsi que dans des scènes ouvertes aux alentours. J'ai également participé au concert de charité de l'association « Vaux contre le cancer » et donné un concert en mon nom à l'espace Marcelle-Cuche. J'ai baigné dans la musique depuis mon plus



jeune âge, bercé autant par la variété française, (essentiellement Jean-Jacques Goldman et Renaud), que par Michael Jackson. J'ai ensuite découvert le rap, via des artistes américains tels que Tupac Shakur, Notorious Big ou Dr Dre, et bien d'autres. Ce fut pour moi la révélation qui allait orienter mes choix musicaux.

J'ai donc décidé de créer une association pour propager et faire apprécier cette culture musicale riche de mots et porteuse d'idées, tout en combattant l'image négative présente dans les esprits.

A travers cette association j'aimerais partager ma passion par des concerts, des séances d'enregistrement ou encore des clips vidéo, avec toute personne qui souhaiterait me rejoindre, et aider de jeunes talents à exercer cette passion par des conseils, du support logistique, tel que prêt de matériels, ou mise à disposition de mon studio d'enregistrement.

Toute personne le désirant pourra joindre l'Association « Rap4life » par l'adresse de messagerie suivante :

rap4life.asso@gmail.com

Tout nouveau membre est bien évidemment le bienvenu.

ATELIER DE BANDE DESSINÉE

Animé par Wendeline AUGÉ

ATELIER BD
2016-2017

Une fois par semaine de Septembre à Juin, venez découvrir et développer les bases de la Bande dessinée et de l'illustration.

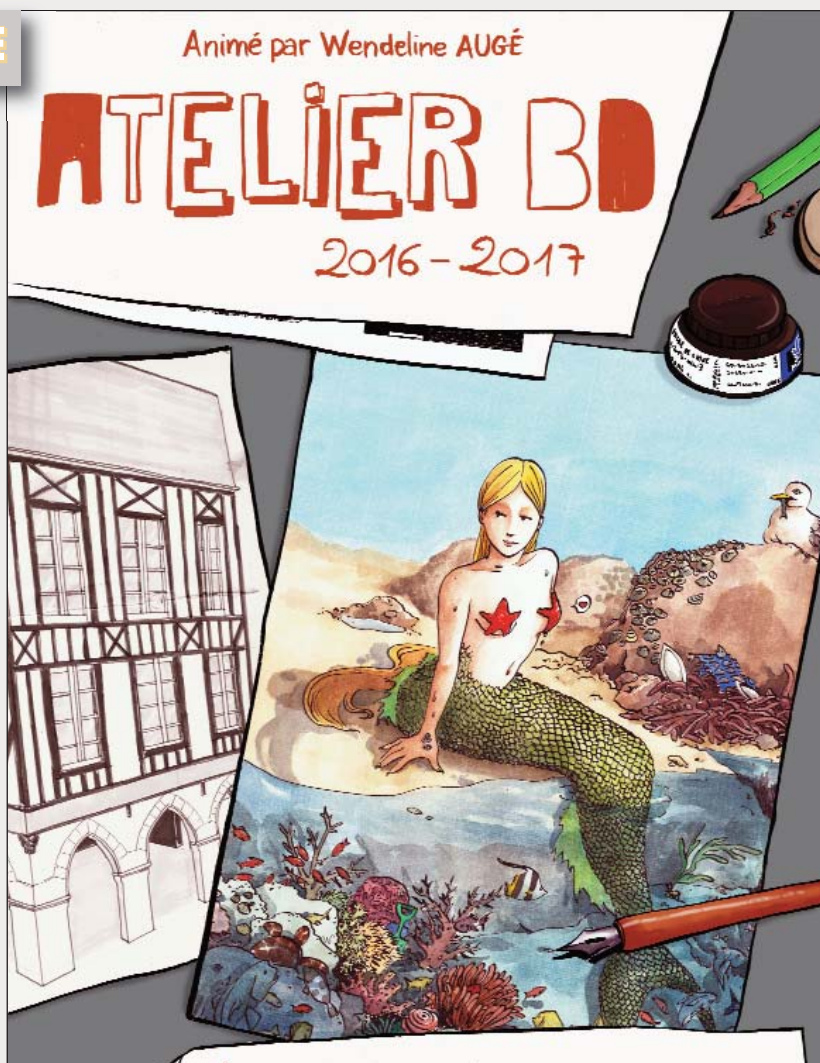
L'atelier est ouvert à tous, à partir de 11 ans. Exercices de dessin, réalisation d'illustrations et de planches BD, ect...

RENSEIGNEMENTS

Wendeline Augé

Tel : 06 80 36 72 33

wendeli.auge@gmail.com



ATELIER DES ARTS CRÉATIFS

Ateliers Créatifs pour les enfants et les adultes animés par : Gosia Anney (artiste sculpteur et graphiste depuis plus de 15 ans) et Catherine Suchocka (artiste peintre - illustrateur et professeur d'une école supérieure d'arts appliqués à Paris depuis plus de 17 ans).

A l'Atelier des Arts Créatifs, une belle année artistique s'est achevée par l'exposition de fin d'année de travaux des enfants.

Par la même occasion, Gosia Anney a présenté ses sculptures en argile et Catherine Suchocka ses peintures sur toile.

Notre première année d'activité fut une très belle aventure créative !

Les enfants ont été fiers de leurs créations et heureux de découvrir l'histoire de l'art.

Fort de ce succès, notre atelier continuera dès la rentrée en septembre 2016, avec de nouvelles découvertes artistiques.

Nos Ateliers des Arts Créatifs proposent aux enfants et adultes différentes activités artistiques pour développer sa créativité et enrichir sa culture à travers l'histoire de l'art.

À partir d'un thème, chacun pourra laisser libre cours à son imagination grâce à un travail d'observation et d'analyse, suivi d'une mise en œuvre personnelle.

ATELIERS ENFANTS

peinture, dessin, sculpture, modelage, techniques mixtes et développement de la créativité.

Les activités artistiques stimulent les capacités cognitives et intellectuelles de l'enfant et sont des exercices essentiels à leur développement.

Les enfants sont initiés et sensibilisés à l'art sous toutes ses formes : peinture, dessin, modelage /sculpture, graphisme, illustration, découvertes des artistes célèbres, comme source d'inspiration... Ils se familiarisent avec différentes techniques : acrylique, sculpture en argile, aquarelle, pastels, collages, techniques mixtes ainsi que différents matériaux utilisés pour les initier à des approches plastiques très variées.

Par ailleurs, nous leur apprenons à réaliser des sculptures, d'après leur imagination ou une documentation. Une place à l'Histoire de l'Art est également faite, pour découvrir les maîtres d'antan et les artistes d'aujourd'hui.

Cette pratique du modelage permet de développer l'habileté manuelle de l'enfant, d'améliorer sa concentration et la confiance en soi, tout en s'amusant.

L'enfant est amené à s'ouvrir à des nouvelles découvertes dans une approche à la fois ludique et rigoureuse.

Différents thèmes et techniques sont approfondis pour réaliser un projet imaginé par l'enfant.

Au cours de cet atelier nous abordons :

- Différents thèmes : animaux, personnages, portraits, bustes (auto-portrait), Egypte, statues inspirées d'artistes connus...etc.
- Illustrations sur ardoise
- Travail "à la manière de ..." l'artiste célèbre
- Création de tableaux sculptés racontant une histoire (bas-reliefs)
- Images "gravées" / technique de la gravure
- Les différentes techniques de modelage
- Décoration des sculptures par grattage, au «tampon» par impression de différents matériaux (tissus, toiles), incrustations, peintures...
- "Récup-art"
- Création de décorations pour les fêtes /



Noël, Pâques.../

ATELIER ADULTES

Les ateliers offrent une approche originale des arts plastiques.

Les sujets et techniques contemporaines sont très variés (sculpture/modelage en argile, pastels sec et gras, fusain, crayons, acrylique, aquarelle, encre de Chine, collage, techniques mixtes variées, etc.) et permettent à chacun de développer son univers personnel et d'exprimer sa créativité, en allant à la rencontre de son originalité et de sa sensibilité.

Des références à l'histoire de l'art, étayées par une documentation riche et variée, nourrissent la réflexion.

Exemples de sujets : les différentes techniques de modelage en argile, création de carnets de

voyage, illustrations sur ardoise, créations en volume (papier), création de tableaux sculptés (bas-reliefs), création d'images avec la technique de la gravure, sculpture/modelage de bustes en argile...etc.

ATELIERS ENFANTS

LUNDI

16 h 30 - 17 h 45 (6 - 10 ans)

18 h - 19 h 15 (10-16 ans)

MERCREDI

15 h - 16 h 15 (6 - 10 ans)

VENDREDI

16 h 30 - 17 h 45 (6 - 10 ans)

18 h - 19 h 15 (10 - 16 ans)

SAMEDI

11 h - 12 h 15 (6 - 10 ans)

ATELIERS ADULTES

LUNDI

19 h 30 - 20 h 45

VENDREDI

19 h 30 - 20 h 45

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

L'Association « Atelier des Arts Créatifs » vous propose 30 cours de 1 h 15 à l'année, au 1^{er} étage de la Martinière, au 87 rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

Cours mixtes : 15 séances Atelier Modelage et 15 séances Atelier Peinture, techniques mixtes.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Au forum des associations

dimanche 11 septembre

AtelierDesArtsCreatifs@gmail.com

www.facebook.com/AtelierArtsCreatifs

Gosia tél. : 06 66 67 46 97

ou Catherine tél. : 06 28 08 71 23



ENTRE SEINE ET JARDINS

Cette association regroupe des artistes travaillant à Vaux-sur-Seine et dans son voisinage.

Elle propose cette année un atelier « Modèle vivant » et un atelier « Carnets de voyage » et organise des Portes ouvertes.

ATELIER LIBRE DE MODÈLE VIVANT



Salle d'art plastique, au 2^e étage de la Martinière, au 87 rue du Général-de-Gaulle.

Contact :

- Luc-Olivier Baschet au 06 84 61 26 85
- luc.baschet@sfr.fr ;
- corinepagny@gmail.com ;
- <http://www.facebook.com/pages/Séances-de-dessin-avec-modèles-Vivants-à-VauxSeine>.

Cet atelier fonctionne depuis février 2009, à la salle d'arts plastiques de la Martinière, tous les vendredis, les séances durent 3 heures, sans enseignement et en musique.

ATELIER "CARNETS DE VOYAGE"

Nous proposons d'allier le plaisir de dessiner au plaisir de voyager.

Le but est de réunir des amateurs de croquis une journée à Vaux ou alentour, un week-end, une semaine en France ou ailleurs dans le monde pour réaliser un carnet de voyage. Les photographes peuvent y participer.

Contact :

- David Hawkins au 06 08 68 66 34 ;
- davidhawkins@orange.fr.
- <https://www.facebook.com/Entre-Seine-jardins-Vaux-sur-Seine-439890186031042/>

Le programme sera établi et proposé en septembre. Il pourra comprendre, par exemple, un séjour de trois jours en Anjou, une semaine au Maroc ou en Espagne. Ce qui n'exclut pas des promenades dans le Vexin.

Cette année quatre destinations ont été choisies : Lyons-la-Forêt, La Roche-Gyon, Conflans-Ste-Honorine (annulée pour cause de pluie) et la Sicile.

D'UN ATELIER À L'AUTRE, 13^E ÉDITION

Après une interruption d'une année, nous réouvrons pour la treizième fois les portes de nos ateliers à Vaux-sur-Seine, du 15 au 17 octobre 2016.

Sept artistes exposent dans cinq lieux assez rapprochés les uns des autres, quinze minutes à pied séparent les plus éloignés.

Vous pourrez tout en vous promenant dans le village le visiter et découvrir maisons et jardins où sont exposés peintures, dessins, illustrations, BD, animations, mosaïques, photographies.

Artistes exposant :

Cédric Babouche,
Luc-Olivier Baschet,
David Hawkins,
Gilles Le Dilhuidy,
Corine Pagny,
Sandrina Van Geel,
Christine Walhain.

DU CORPS À L'ART, ÉCOLE DE CIRQUE



Du Corps A l'Art, école de cirque de Vaux-sur-Seine pour enfants et adultes.

Trapèze, Tissus aériens, Cercle aérien, Pôle Dance.

Cette année encore, l'école de cirque « Du Corps à l'Art » a fait des émules.

Les enfants ont fait des prouesses au cercle, aux tissus aériens et au trapèze.

Les adultes n'ont pas été en reste et ont travaillé muscles et souplesse pour présenter leur numéro lors du cabaret annuel.

A la rentrée, l'école vous fera découvrir également une nouvelle discipline « la Pôle Dance », pour enfants et adultes. Musculation, souplesse et fun sont garantis.

Nous prendrons les inscriptions lors de la journée des associations.



Catherine Thieriot

Tel : 06 77 06 84 98

ADGV : DANSE, GYMNASTIQUE, YOGA, QI GONG, ZUMBA

SPECTACLE DE DANSE

« Voyage autour du monde ».

Cette année s'est clôturée par un dépaysement total grâce au magnifique spectacle auquel tous les cours de danse de l'ADGV ont participé : La Country, la Danse Orientale, la Danse Classique et le Modern Jazz. Le spectacle était mis en scène par Liette Wilputte, notre professeur de Danse Classique et Modern Jazz.

Les spectateurs ont voyagé à travers le monde grâce aux danseurs et danseuses de l'association : Espagne, Afrique, Russie, Chine, Amérique ... Quel émerveillement ! et même un passage dans le futur grâce à une superbe chorégraphie effectuée par les ados. Musiques du monde entier, explosion de couleurs étaient au rendez-vous.

Quel magnifique voyage !

Grâce à cette représentation de fin d'année, les parents ont pu apprécier le travail de toute une année et admirer les progrès de leurs enfants.



DES COURS TOUTE L'ANNÉE

Les enfants

- Danse Eveil à partir de 4 ans
- Danse Classique, débutants à avancés
- Danse Modern Jazz, débutants à avancés

Les ados et adultes

De nombreux cours sont proposés en fonction de vos goûts, envies, besoins !

ENVIE DE VOUS MAINTENIR EN FORME ?

- Gym, Zumba, Pilates, Body-attack/combat, Gym tonic et Equilibre & Mémoire pour nos seniors.

ENVIE DE VOUS DÉTENDRE ?

- Yoga, Qi Gong.

ENVIE DE DANSER ?

Il y en a pour tous les goûts, âge et niveaux de chacun !

- Modern Jazz : tous niveaux et confirmés

- Danse Classique : tous niveaux et confirmés.

Le cours tous niveaux est nouveau cette année, alors n'hésitez pas, venez essayer !

- Danse Orientale : tous niveaux, nouveau depuis 2015.

- Country : Initiation et avancé

Des stages proposés pour tout le monde pas besoin d'être adhérent.

Si vous voulez découvrir ou pratiquer une activité sportive le week end, des stages vous sont proposés tout au long de l'année.

Ces stages sont ouverts à tout le monde, adhérent ou non adhérent, renseignez-vous sur notre site ADGV.

Vous voulez participer à l'aventure à la rentrée prochaine, et rejoindre une association chaleureuse et dynamique ? Venez-vous inscrire et /ou vous renseigner le 11 septembre à la journée des associations.

Par téléphone 06 63 80 94 28 ou par mail adgv.asso@gmail.com

Vous trouvez tous les stages et cours sur notre site <http://asso-adgv.e-monsite.com>

Photos V. Pautonnier

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Courriel : adgv.asso@gmail.com

Tél : 06 63 80 94 28





Cours ADGV 2016 - 2017

Nos SALLES

(1) Marcelle-Cuche - Grande salle (2) Marcelle-Cuche - Salle Séquoia (3) Gymnase Le Cossec

DANSE CLASSIQUE

Mardi

- (3) 17 h - 18 h Débutants à partir du CP
- (3) 18 h - 19 h Enfants confirmés avec 1 ou 2 ans de danse
- (3) 19 h - 20 h Ados débutants et confirmés
- (3) 20 h - 21 h Ados et adultes confirmés
- (2) 20 h 30 - 21 h 30 Adultes tous niveaux (sous réserve)

DANSE MODERN'JAZZ

Lundi

- (1) 17 h - 18 h Enfants CE1 et CE2
- (1) 18 h - 19 h 15 Enfants CM1 et CM2
- (1) 19 h 15 - 20 h 30 Enfants collège
- (3) 21 h - 22 h Adultes confirmés

Vendredi

- (2) 17 h - 17 h 45 Maternelle
- (2) 17 h 45 - 18 h 30 Cours préparatoire
- (2) 18 h 30 - 19 h 45 Lycée, 3^e 2^e 1^{re} et terminale
- (2) 19 h 45 - 21 h Adultes tous niveaux

Mercredi

- (1) 19 h 30 - 20 h 30 Zumba Adultes
- (1) 20 h 30 - 21 h 30 Zumba Adultes

ZUMBA

COUNTRY

Lundi

- (2) 20 h - 21 h Initiation
- (1) 21 h - 22 h Avancé

GYM

Lundi

- (1) 9 h - 10 h 15 Adultes
- (1) 10 h 15 - 11 h 15 Seniors

Jeudi

- (3) 9 h 30 - 10 h 30 Adultes
- (3) 11 h - 12 h Adultes
- (3) 11 h - 12 h Seniors
- (1) 19 h - 20 h Adultes

YOGA

Jeudi

- (2) 20 h 00 - 21 h 15

QI GONG

Mercredi

- (1) 18 h - 19 h 15
- (2) 19 h 15 - 20 h 45

DANSE ORIENTALE

Lundi

- (2) 19 h - 20 h Ados et adultes débutants

BODY-ATTACK / COMBAT

Mardi

- (1) 19 h 15 - 20 h 30

IMPORTANT

Pour les non Vauxois, le tarif est de 10 € supplémentaires par adhésion.

- Dans le cas où il n'y a pas assez de participants, le cours peut être supprimé.

- Les horaires proposés pour les cours sont susceptibles d'être modifiés.

- Pour les cours de danse classique et de modern jazz le professeur attribuera le niveau adapté à chaque élève.

Contact : Cindy
Tél : 06 63 80 94 28
Courrier : Fanny Agent
7 rue du Port Maron
78740 Vaux-sur-Seine.

Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires

ACCADRA, DANSE CONTEMPORAINE



"La danse contemporaine est une possibilité pour tous, quelques soient notre corps et notre âge, elle nous donne accès à la création. Or l'art n'est pas un luxe mais bien une composante fondamentale de l'éducation humaine: le sens du beau n'est-il pas une fonction essentielle pour construire un monde où la recherche de la qualité prime sur la recherche de la quantité?"

Dans un cours de contemporain, grâce à une attitude pédagogique qui fait en permanence appel à la conscience et par un travail du corps intuitif, énergétique, au présent, nous pouvons accéder à une danse libre, construite et respectueuse de la singularité de chacun.

En relâchant les tensions musculaires inutiles, en réveillant les zones du corps peu mobiles, en libérant la respiration, nous intégrons peu à peu dans notre quotidien une façon différente de bouger, ressentir, voir, agir. Nous renouons avec notre danseur intérieur qui fait de notre vie de tous les jours une danse en puissance...alors, dansons pour nous enraciner, nous envoler, donner formes à nos idées, exprimer nos émotions, rencontrer les autres!"

M.B.

L'enseignement (technique, improvisation, composition) est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux:

-éveil (à partir de 4 ans). Ces ateliers sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler...); au moyen des jeux corporels et rythmiques, l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

-initiation (à partir de 6 ans).

L'apprentissage des bases techniques (étude du corps au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant d'affiner sa conscience et son vocabulaire à des fins expressifs.

-cours adultes (débutants et avancés). Place-

ment du corps, étude des enchaînements dansés (précision, qualité et musicalité du geste), recherche d'un langage personnel grâce au travail d'improvisation.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 01 30 99 11 09. Nous serons présents au Forum des associations le dimanche 11 septembre.

Marta Bentkowski, depuis 20 ans pédagogue du mouvement, enseigne la danse contemporaine et l'aïkido tout en développant une activité de recherche et création au sein de la Cie "en quarantaine", un projet collectif et pluridisciplinaire :
<http://www.enquarantaine.com/>



LES COURS

ENFANTS 4-5 ANS

mercredi 16 h 30 - 17 h 15

ENFANTS 6-8 ANS

mercredi 17 h 15 - 18 h

ENFANTS 8-10 ANS

mardi 17 h - 18 h

JEUNES 11-14 ANS

mardi 18 h - 19 h

ADULTES

samedi 9 h 30 - 11 h

INFORMATIONS & CONTACT

01 30 99 11 09

Handi Cap
Prévention

Handi cap prévention a été créée en juillet 2005, c'est une association de la loi 1901 à but non lucratif.

Ses actions sont :

- Collecter les bouchons
- Mettre chacun en garde contre les dangers qui peuvent mener aux handicaps.

Ces deux actions de sensibilisations s'adressent à tous publics (école, entreprise, mairie, forum)

Ces objectifs :

- Pouvoir financer les fauteuils roulants.
- Aider les personnes handicapées dans leur quotidien en leur attribuant du matériel et des accessoires adaptés à leur handicap et non pris en charge par la sécurité sociale, chien pour handicapés moteurs, tricycle de rééducation.

- Prévenir chacun que le handicap peut arriver à tout le monde :

Il y a 11 décès par jour sur les routes de France, et sur 287 accidents de la route par jour, 12 personnes restent handicapées.

Quatre nourrissons naissent chaque jour avec un handicap.

Il y a 2000 accidents domestiques par jour.

Les points de collectes sont :

À la salle des sports (Cosec), l'école maternelle des Groux et devant l'espace Marcelle-Cuche. Vous pouvez déposer les bouchons de toutes formes et de toutes couleurs.

Pour les informations complémentaires, allez visiter le site :

handicaprevention.com

ou venez nous rencontrer à la journée des associations le dimanche 6 septembre.

Il est important de collecter les bouchons en plastiques, car ils ne vont pas à la poubelle ménagère (ils seront brûlés).

Il ne faut pas non plus les laisser sur les bouteilles ni sur les flacons pour le tri sélectif car la société France plastique les vend à l'étranger car soit disant qu'elle n'a pas de filière en France pour les faire recycler !

CONTACT

Thierry Chefdeville

06 86 28 16 93

Site internet

handicaprevention.com

ATELIER DE DESSIN, PASTEL, PEINTURE À L'HUILE



L'ATELIER de Dessin-Pastel-Peinture crée et animé par Françoise David-Leroy, s'adresse aux adultes débutants ou confirmés.

A la fois Dessinateur, Pastelliste et Peintre, Médaille d'Or du Salon des Artistes Français au Grand Palais et Sociétaire de la Fondation Taylor, Françoise David-Leroy vous propose :

- Des cours le mardi de 9 h à 11 h 15 ou de 14 h 30 à 16 h 45 (hors vacances scolaires), Salle des Associations, 87 rue Général de

Gaulle.

Reprise des cours le mardi 29 septembre

- Des stages d'une journée dans la même salle samedi 10 décembre 2016

- stage de dessin / pastel samedi 4 mars 2017

- stage de dessin / pastel samedi 13 mai 2017

- stage de peinture à l'huile.

Tous les stages ont lieu de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Nous aborderons différents sujets : paysage, portrait, nu etc.

Je vous enseignerai tout au long de l'année les bases techniques du Dessin, Pastel et Huile, ainsi que les grands principes de composition, d'ombre et de lumière, de couleurs et d'harmonie.

Je vous apprendrai à aborder le sujet dans son ensemble, le comprendre, observer le jeu des ombres et des lumières, dessiner les lignes essentielles qui donnent le rythme et à la mise en place de la couleur.

Tout ceci afin de parvenir à des résultats concrets, tout en vous faisant plaisir.

Inscription le dimanche 11 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Cuhe.

Vous pourrez aussi découvrir son travail et la rencontrer lors de 2 expositions :

à Villennes-sur-Seine, du 1^{er} au 9 octobre 2016, et au Salon d'Andresy (Hôtel de ville) - du 15 au 23 octobre 2016.

Renseignements & inscriptions

Françoise DAVID-LEROY : 06 77 16 04 81

E-mail : francoise.david-leroy@orange.fr

Site : francoise-david-leroy.com

Ou david-leroy-peintre.com

AVRIL ASSOCIATION VAUXOISE DE RECHERCHES ET D'INITIATIVES LOCALES



AVRIL interpelle et accueille toute personne sensible à l'histoire passée et présente de notre village ... car habiter un lieu c'est aussi à s'enraciner.

Notre site vous révélera presque tout sur le champ des initiatives conduites depuis vingt deux ans avec le soutien de la Commune, notamment expositions et concerts.

- Chaque 1^{er} vendredi du mois, à 20 h 30, au 21 B^d Angibout, nous nous appliquons à progresser sur les projets en cours ou à

faire naître. Et, désormais une seconde équipe se réunit régulièrement pour gérer le suivi de la restauration de l'orgue... projet ambitieux et de longue haleine pour lequel votre confiance est notre précieux soutien tandis qu'il bénéficie de l'appui de la Direction des Finances Publiques avec l'octroi de la déduction fiscale pour les dons.

- Au chapitre « Journées du Patrimoine » du présent magazine, vous découvrirez le programme d'accueil au Château et à l'Eglise notamment.

- AVRIL s'exprime avec une publication, apparemment appréciée, trois fois par an, « le tambour », en illustrant des faits ou anecdotes historiques et locaux.

- N'hésitez surtout pas à nous communiquer des sujets, ils seront bien accueillis

Tél : 01 30 99 14 48 ou 06 85 43 80 64

- « Restauration Orgue » : un riche rendez-vous d'artisans et ingénieurs contribue aux travaux plusieurs après-midi par semaine, en suivant les directives du facteur d'orgues et permet de réduire le coût. C'est une belle dimension de notre démarche, qui ne remplace, bien sûr, pas les besoins de poursuivre la quête de soutiens financiers fidèles et nouveaux.

- **Evènement à venir** : Samedi 22 octobre Concert Jazz à l'église de Vaux.

Bonne Rentrée à tous !

Les membres du bureau d'AVRIL

Jean-Claude Boulan, Evelyne Morin,

Martine Mourier.

Renseignements

06 28 27 38 60 - 06 85 43 80 64

E-mail : gm.mourier@free.fr

evelyne.morin@aliceadsl.fr

<http://avrilvaux.wix.com/association>

MOSAÏQUE ET PETITS CAILLOUX



Qu'est-ce que la Mosaïque ? C'est une image composée de tesselles, les tesselles étant chaque morceau taillé à la pince. Se lancer seul dans la conception et la réalisation d'une mosaïque peut se révéler très décourageant. Il faut apprendre à tailler ses tesselles, comprendre les « opus » et les « andamenti » pour que la mosaïque soit belle. Nos cours vous fourniront les informations de base au niveau de la technique (méthode directe, inversée, sur filet), des matériaux (pâtes de verre, émaux, verre Tiffany, faïence, marbre, pierres naturelles...) ainsi que des outils adaptés.

Vous apprécierez la mosaïque tant pour son utilité (mosaïque décorative pour la maison - miroir, frise, rebord de fenêtre - transformation d'un meuble, fabrication d'une dalle en ciment pour le jardin) que pour ses qualités ornementales (mosaïque en marbre, bas relief sur filet, petit volume).

Si vous souhaitez découvrir et vous initier à la mosaïque, nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux - initiation ou perfectionnement. Si

vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs. Vous trouverez à l'atelier une bibliothèque de documentation sur la mosaïque.

- Apprentissage de la taille avec les différentes pinces
- Découpe du verre et du miroir avec une pointe diamant
- Taille du marbre avec marteline et tranchet
- Familiarisation avec les différents matériaux : Emaux de Briare, pâtes de verre, carrelage, miroir, galets, marbres, pierres naturelles, smalts...
- Travail sur les différents types de pose et andamenti
- Technique de pose sur filet
- Technique de la dalle (pose inversée)
- Réalisation de petits volumes qui serviront de support à la mosaïque

COURS À L'ANNÉE

lundi matin de 9 h à 12 h

lundi après-midi de 13 h à 16 h

mercredis soir de 20 h à 23 h

Les cours ont lieu à La Martinière, dernier étage, au 87 avenue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

Renseignements et inscriptions :
mosaïque.petitscailloux@orange.fr

site Internet

www.sandrinavangaeel.com



TRAIT D'UNION



aide aux devoirs
TRAIT-D'UNION

Notre association a accueilli au cours de l'année scolaire 2015/2016, 14 enfants que nous avons aidés au mieux, à suivre leur scolarité.

Comme l'année passée nous avons décidé de vous transcrire les PAROLES DES ENFANTS sur leur ressenti à propos de l'Aide aux Devoirs.

- *C'est embêtant d'apprendre les tables de multiplications, on me fait réciter les tables. faut les savoirs par cœur. Mais maintenant je sais faire les multiplications et la maitresse est contente.*

- *Moi je suis content de venir à l'Aide aux Devoirs parce qu'on m'explique et je comprends mieux.*

- *Moi j'aime bien car même si je me trompe, on ne me dispute pas, on m'explique à nouveau jusqu'à ce que je comprenne bien.*

- *Depuis que je vais à l'Aide aux devoirs j'ai maintenant de meilleurs résultats.*

- *J'apprends des mots et on m'explique ce que ça veut dire...etc. etc.*

Le rôle des Bénévoles consiste à simplement à expliquer les devoirs des enfants comme vous le faites pour vos enfants ou petits enfants.

Beaucoup d'élèves ont pu, grâce à notre action, suivre à nouveau une scolarité normale. Alors si vous voulez que notre association perdure, VENEZ NOUS REJOINDRE soit les lundis ou les jeudis de 17 h à 18 h.

Pour plus de renseignements vous pouvez me joindre au numéro de téléphone figurant à la fin de ce magazine à la rubrique TRAIT D'UNION Aide aux Devoirs ou encore sur le site de la Mairie de Vaux-sur-Seine rubrique associations.

A bientôt

Le Président, **Francis Wittmer**

Aide aux Devoirs

Francis Wittmer, 06 11 83 65 57

VAUX CONTRE LE CANCER

Chers Vauxoises et Vauxois

Notre association Vaux Contre Le Cancer, vous a présenté lors de son Gala du 19 Mars 2016 l'excellent Cœur Gospel de Triel dirigé par Jacky Weber, qui a enflammé la salle. Quel plaisir pour nous, dans ces périodes difficiles, de voir tout le public debout, reprendre en cœur, un grand classique du Gospel.

La première partie de la soirée vous a permis de découvrir Léa, notre talentueuse Vauxoise, qui ira loin.

Quant à la dernière partie, qui nous a entraînés jusqu'à plus de minuit, que dire de l'excellent groupe DUSK, Emmené par Nathan et ses complices, qui ont agréablement surpris un public resté nombreux malgré l'heure tardive, avec toujours cette ambiance festive, qui n'a pu que ravir et récompensé nos bénévoles et les organisateurs.

La brocante du 1^{er} Mai, organisé en collaboration avec la Caisse des Ecoles, sous un franc soleil, une fois n'est pas coutume, fut

épuisante pour les organisateurs de 5h30 à 19h30 non-stop, mais a permis à nos deux associations une bonne recette, qui servira pour l'un à nos petits Vauxois et pour l'autre à la recherche de l'Institut Curie.

Nous avons également prévu une grande journée sportive en famille ou entre amis, qui aurait dû se dérouler le 5 Juin, mais qui a été annulée deux jours avant pour cause d'inondation dans le parc. Quatre mois de préparation avec les clubs de foot, de tennis et de pétanque, qui ont pris l'eau, mais ce travail est

fait et servira très certainement pour juin 2017...

Nous remercions chaleureusement, tous les Vauxois qui sont venus nombreux à ces manifestations et qui nous ont permis de reverser en intégralité la recette nette de près de six mille euros à l'Institut Curie.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Le Président, Marc Ferot



ATELIER POUR TOUS

À l'horizon de la troisième saison de l'association *Atelier Pour Tous*, vouée au bien-être, les Vauxois ont pu découvrir le Dō In qui vient du Japon, méthode corporelle douce avec des bienfaits immédiats et durables.

La pratique de ces gestes instinctifs appliqués sur soi-même, permet de retrouver harmonie et équilibre.

C'est aussi tout naturellement que je me suis tournée vers le Yoga du Rire, méthode corporelle venant d'Inde qui fleurit partout dans le monde. Basé sur le rire sans raison, ses bienfaits sur la santé sont nombreux et sa pratique se propage dans les entreprises, les écoles, les établissements de santé. Ce sont des exercices de rires, de stretching doux et de respirations qui s'enchaînent au sein d'un groupe dans l'enthousiasme et la bienveillance.

N'hésitez plus, venez-vous lancer sur la voie de l'énergie et découvrir que le bien-être est accessible à tous !

Bien sereinement, Corinne

06 73 77 06 64 – doinpourtous@free.fr

<http://latelierpourtous.jimdo.fr>

À VAUX RIRE !

Pratiqué en groupe, le **Yoga du Rire**
c'est un enchaînement de stretching doux,
de respirations et d'exercices de rire sans raison ;
le corps et cerveau ne font pas la différence
entre rire naturel et rire simulé.

COURS À L'ANNÉE

les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Vendredi de chaque mois,
de 19h30 à 20h30,
à l'espace M. Cuche, salle Ginko
rue du Général de Gaulle à Vaux sur Seine

«Le rire est un évènement total.
Chaque cellule du corps vibre et se décontracte profondément».

Dr Dyane SUTORIUS - Extrait du petit guide du Yoga du Rire

ATELIER À VOS COULEURS

Cette association propose 2 ateliers animés par Caroline Viannay, artiste plasticienne, peintre et graveur. Ils s'adressent à celles et ceux qui veulent développer leur expression plastique.

"l'art d'imprimer": initiation aux techniques et réalisation d'un projet sur l'année.

"Atelier dehors": pratique de la peinture autour de Vaux-sur-Seine.

L'ART D'IMPRIMER

Vous désirez développer un projet ayant trait à l'image imprimée, en gravure traditionnelle et/ou numérique : Caroline Viannay vous aide à définir votre objectif et vous conduit jusqu'à la réalisation de l'objet final: affiche, livre d'artiste, photos, recueil, édition d'un album de famille, carnet de voyage...

Vous découvrirez la technique de la gravure, tout en utilisant les techniques modernes d'impression. Vous explorerez le monde subtil des différents papiers. Vous vous exercerez à travailler chez vous avec vos propres



ressources. Cet atelier ouvre des portes inattendues!

Lieu des cours: la Martinière, 87 rue du Gl de Gaulle, 2^e étage. L'atelier est équipé d'une presse de format raisin (50*65 cm). On y pratique notamment la gravure sur bois, la pointe sèche sur métal ou plexi.

Séances le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et/ou de 18 h 30 à 21 h, 3 à 4 personnes maximum.

Ces plages sont aménageables selon la demande des participants.

ATELIER DEHORS

Nous peignons à l'extérieur, ensemble, dans les paysages autour de Vaux. Chacun est libre de sa technique: acrylique, huile, aquarelle, gouache, dessin, pastel.

Caroline Viannay propose le lieu, organise et peint avec les participants; elle vous aide à la composition de votre sujet, vous conseille à mi-séance ou sur votre demande, provoque et anime des conseils mutuels entre tous. Par mauvais temps nous explorons la peinture abstraite à l'intérieur.

Cet atelier permet à chacun de développer son autonomie en peinture.

samedi matin de 10 h à 13h, pour non débutants.

Contact et information

Atelier Caroline Viannay - 264 rue du Général-de-Gaulle - 78740 Vaux-sur-Seine - <http://carovia.free.fr> - carovia@free.fr - 06 29 62 86 63

CAISSE DES ÉCOLES

Waouh ! Certains diront !

Ouf! D'autres penseront !

Voilà déjà une année de passée !

Et bien oui après un an d'efforts, de tâtonnements, d'investissement, d'imagination, de bonne humeur, d'inquiétudes parfois nous sommes arrivés à faire le tour de l'ensemble des manifestations que propose traditionnellement la caisse des écoles.

Et c'est avec plaisir, joie et émotion que nous sommes parvenus à travailler avec un seul objectif celui de combler les enfants de la ville lors des diverses manifestations et de financer un certain nombre d'activités scolaires cette année (séjour avec nuitée à la ferme de Saint Quentin, voile, séjour avec nuitée à Verdun, musée archéologique de Guiry en Vexin, sortie à la ferme pédagogique de Genicourt) .

NOTRE DERNIÈRE MANIFESTATION

La kermesse qui s'est tenue le 18 juin 2016. Après un tumulte de péripéties, elle s'est déroulée au sein de l'école primaire cette année à cause des intempéries et inondations qui ont rendus le parc non praticable.

Tout au long de la journée, stands, restau-

ration, spectacles ont tourné à plein régime. Nous avons malgré une météo peu clémente, croisé des enfants motivés à décrocher le gros lots, des parents et grands parents heureux de partager le bonheur de ces petits bouts, et des passants qui s'arrêtaient pour le plaisir de consommer une petite douceur au détour d'une balade.

C'est avec une vive émotion que nous avons remercié Mr Foucault et Mme Poidevin pour le travail qu'ils ont réalisé avec amour et passion en primaire et en maternelle. Nous leur souhaitons sincèrement une très belle retraite. Quelques nouveautés cette année.

Les sumos, la barbe à papa... Nous en laisserons pour les années à venir gardons un peu de suspens !!!

Nous avons passé une agréable journée en votre compagnie et celle de vos enfants.

Merci à la municipalité et Mr Girard pour nous avoir accueillis dans l'école primaire, merci à tous nos fidèles bénévoles, aux parents volontaires qui ont donné de leur temps, au service technique, à la cantine scolaire, aux animateurs du CLSH qui fournissent des efforts considérables, aux instituteurs et institutrices

pour leur dévouement en amont et le jour J. Et merci à vous d'être venus nombreux

NOS PROCHAINES DATES

- Le 4 septembre le forum des associations
- Le 1^{er} octobre le loto
- Le 11 décembre le marché de Noël

Nous vous attendons toujours plus nombreux, en attendant nous vous souhaitons à tous et à toutes d'excellentes vacances d'été. Valerie pour la caisse des Ecoles

samedi 1^{er} octobre :

LOTO

19 H 30 Espace Marcelle-Cuche



SOIF COMPAGNIE ATELIER DE THÉÂTRE CORPOREL

INITIATION AU THÉÂTRE POUR ENFANTS (7- 9 ans)

Les enfants découvriront comment :

- s'exprimer avec le corps
- avoir plus confiance en soi
- connaître ses possibilités expressives
- développer son imaginaire
- écouter et répéter ensemble
- s'amuser à créer un spectacle

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée dans un esprit ludique et créatif !

Judi 17 h - 18 h Espace Marcelle-Cuche, Vaux-sur-Seine

1^{er} atelier à l'essai : Jeudi 15 septembre

LES ASSOIFFÉS (adultes)

Venez rejoindre la troupe de théâtre des Assoiffés ! Fort de son expérience du semestre dernier en autonomie et de sa création du spectacle *ça va ? ça va*, le groupe est d'autant plus motivé et désireux cette année de continuer à expérimenter. C'est un plaisir de voir comme il y règne un véritable esprit de troupe, et une générosité qui permet de créer ensemble, où chacun participe à sa mesure et se découvre libre de s'exprimer pleinement. Ce sera un régal pour moi de les retrouver et de travailler à nouveau avec eux. Ce sera aussi l'opportunité de créer de nouvelles rencontres et d'accueillir de nouveaux venus !

Cette année l'atelier s'ouvrira sur une exploration des techniques issues de mon expérience récente de 6 mois à New York. Je me réjouis d'avance à l'idée de transmettre mes dernières découvertes de théâtre corporel et de mouvement dansé. Ce sera l'occasion d'un « laboratoire » ouvert à tous. Nos troupes et échanges alors partagés permettront petit à petit de construire un spectacle pour la fin de l'année. Alors, venez nous découvrir lors d'une séance à l'essai. Retrouvez votre plaisir d'apprendre et d'explorer d'autres facettes de vous-même !

Judi 20 h - 22 h Espace Marcelle-Cuche, Vaux-sur-Seine

1^{er} atelier à l'essai : Jeudi 15 septembre

LE CORPS CRÉATIF (adultes)

De Feldenkrais vers une danse libre

Chaque séance commence allongé au sol avec une leçon Feldenkrais• qui offre la possibilité d'être dans le ressenti et de prendre

conscience de ses mouvements avec simplicité et fluidité. Cette méthode vise une écoute corporelle fine qui permet de trouver des façons de bouger différentes, plus efficaces et douces pour notre corps. Puis, chacun poursuit l'exploration de ses sensations debout, accompagné par la musique. Des images, des qualités de mouvements, des rythmes et des espaces seront proposés afin de déployer pleinement son envie de danser.

Vendredi 14 h 30 - 16 h 30 (1/mois) Espace Marcelle-Cuche, salle Séquoia Vaux-sur-Seine

16 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre
Avec Claire AS-TRUC

Comédienne, Pédagogue, Praticienne Feldenkrais® certifiée depuis 2007

Inscription: Forum des associations dimanche 11 septembre

contact@soifcompagnie.com

www.soifcompagnie.com



Photo Gergina Danilova

Ça va ? ça va !

Ils étaient plus d'une centaine, les spectateurs venus soutenir les comédiens - Les Assoiffés de Soif Compagnie - venus aussi et surtout pour passer une bonne soirée et se changer les idées en période d'inondations.

Le long fleuve, pas si tranquille, des « ça va » s'est écoulé joyeusement. Les comédiens encouragés par un public très réactif ont su étonner, émouvoir et faire rire.

Quoi de plus banal qu'un « ça va » ? Toute cette banalité transférée sur scène devient magique et révèle les relations des êtres humains... impatients, désabusés, drôles, féroces ou tendres.

De multiples rencontres mises en scène par Nicole Pertat :

« Chaque comédien a apporté sa pierre pour donner une construction qui n'est ni une cabane, ni un monument mais une maison, une maison pour tous », a-t-elle expliqué au public.

A ajouter aux pierres de la troupe, celle de Jean-Fernand, illuminée par ses éclairages et sa musique... même après le spectacle.



Soif Compagnie - Prochains rendez-vous : 10 septembre 2016, 16 h :

Les mamelles de Tirésias, G. Apollinaire

Lieu : Un jardin pour tous les sens-46 Hameau de La Grève 52220 Ceffonds (Haute Marne)

Renseignements et Réservations : 06 01 74 31 10

15 octobre 2016, 20h45 :

Ça va ? Ça va (extraits) — participation au spectacle des Comédiens de La Tour de Triel

Lieu : Sous-sol du groupe scolaire - rue Maurice Bertheaux, 78410 Bouafle

Juin 2017 : Création

Lieu : Espace Marcelle-Cuche, 89 avenue du Général de Gaulle - 78740 Vaux-sur-Seine



ÉCOLE DE MUSIQUE FRÉDÉRIC CHOPIN

UNE SAISON MUSICALE 2015-2016

BIEN REMPLIE...

Cette année encore, ce sont près de 130 élèves-musiciens qui ont poussé les portes de l'Ecole de Musique Frédéric Chopin.

Les classes instrumentales (piano, guitare classique, guitare électrique, basse, batterie, flûte traversière) développent une pédagogie personnalisée : fondé avant tout sur le plaisir de jouer d'un instrument allié à une grande rigueur de travail, l'objectif des professeurs est d'encourager les progrès de chaque élève, en l'accompagnant à son rythme sur des morceaux, des exercices et des répertoires adaptés. Les cours sont hebdomadaires et d'une durée de 20 à 45 minutes en fonction du niveau et de l'âge de chaque élève. Entre chaque cours, un entraînement régulier à la maison est indispensable, garant d'une progression régulière et motivante !

Dans les classes d'Eveil Musical, les petits musiciens en herbe (scolarisés en Maternelle) découvrent à travers le jeu, le chant, les comptines et le mouvement différents thèmes offerts par le monde musical : musique dans le monde, à travers les âges et les styles, découverte et fabrication d'instruments, apprentissage des premières lectures de notes et de rythmes, jeux d'oreille...

L'objectif de la classe de Formation Musicale, ouverte aux élèves scolarisés en Élémentaire, est double : faciliter l'apprentissage d'un instrument et développer leurs connaissances musicales générales. L'enseignement porte donc sur un entraînement plus poussé des lectures de notes et de rythmes, sur le développement de l'oreille musicale, des notions de théorie, du chant choral polyphonique et une initiation aux



grandes époques musicales associées à leurs compositeurs.

Grande nouveauté de la saison :

la classe Musicales Actuelles Amplifiées ! Ouverte aux élèves instrumentistes de bon niveau, cet atelier a pour vocation l'apprentissage du jeu musical en groupe dans des répertoires variés : rock, pop, reggae, jazz... Moment privilégié de partage, le spectacle d'audition des élèves est venu, comme chaque année, illustrer leur travail sur scène : près de 400 personnes ont en effet applaudi leurs prestations et encouragé leurs progrès le week-end du 9 et 10 avril 2016, dans le cadre magnifique de la Salle des Mariages de la Martinière.

Enfin, en tant qu'association, l'Ecole de Musique ne saurait fonctionner sans l'implication de ses membres (élèves et parents d'élèves), l'investissement des professeurs et de son bureau ainsi que le soutien de la mairie de Vaux-sur-Seine.

Pour tout cela, un grand bravo et merci à tous !

UNE NOUVELLE SAISON 2016-2017

QUI N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

Pour sa très prochaine rentrée, l'Ecole de Musique proposera, comme les années passées, des cours individuels ou « en duo » (à partir de 6 ans) :

- piano
- guitare acoustique, électro-acoustique et électrique
- guitare basse
- batterie
- flûte traversière.

Les classes collectives seront également ravies d'accueillir en :

- Eveil Musical : les plus jeunes musiciens de 3 à 6 ans (scolarisés en école maternelle),
- Formation Musicale (seule ou en plus d'un instrument) : les élèves de 6 à 10 ans (scolarisés en école primaire).
- Atelier Musiques Actuelles Amplifiées : des élèves instrumentistes de bon niveau (minimum 4)

Nous serons ravis de vous accueillir sur notre stand lors du Forum des Associations le dimanche 11 septembre à l'Espace Marcelle-Cuche.

D'ici-là, nous vous souhaitons un très bel été ! Musicalement vôtre,

Sébastien Fontaine



CONTACT ET INFORMATIONS

06 72 22 54 90

Site : www.ecolechopin.org

Courriel : contact@ecolechopin.org

CONTRECHAMPS CINÉMA



5^E WEEK-END DU CINÉMA

Du cinéma pour découvrir et s'amuser.

La 5^e édition du Week-end du cinéma a eu lieu cette année du 27 mai au 24 juin dans 5 villes des Yvelines, dont une grande partie du programme à Vaux-sur-Seine.

Le festival tourné vers l'amusement, a débuté le vendredi 27 mai par une projection pour tous les publics avec « Toy Story », film incontournable du cinéma d'animation, mettant en scène des jouets devenus cultes, et toujours très fédérateur.

Un apéritif convivial et une présentation du film par les membres de l'association ont accompagné la séance qui a remporté un beau succès.

Le lendemain se déroulait un autre temps fort du festival avec la remise des Prix de la compétition de courts métrages professionnels et un mini concours de films amateurs. Les films amateurs du mini concours de courts-métrages étaient diffusés dans l'Espace Marcelle-Cuche.

La projection des huit films en compétition a permis de découvrir des univers très divers et singuliers, entre fiction, animation et documentaire, et s'est déroulée en présence de quatre des réalisateurs, qui ont pu échanger avec le public. Trois Prix au total ont été remis : le jury composé d'adhérents de Contrechamps et de professionnels et de partenaires, a récompensé le film d'animation « Ailleurs » de Mélody Boulissière, l'équipe de Contrechamps a remis le Prix coup de cœur à « Punk » de Jérémy Prudent, et le Prix du Public a été attribué au film « Le Grand jeu » d'Agnès Vialleton.

Le dimanche 29 mai était consacré aux rencontres avec la venue d'intervenantes spécialistes du cinéma. Maryline Poux, animatrice au cinéma les Yeux d'Elsa de Saint-Cyr l'école, a proposé une conférence ludique et unique sur les jouets au cinéma. Puis Aurélie Bonamy, documentaliste audiovisuelle à Ar-

chipop, entrepôt et manufacture d'archives audiovisuelles du Nord-Pas-de-Calais – Picardie, a présenté des films amateurs inédits allant des années 50 à 80 sur le thème de l'amusement, permettant de découvrir la créativité et l'humour de ces cinéastes.

Enfin le dimanche 5 juin fut dédié à la pellicule avec une projection en 16mm et un atelier de grattage sur pellicule animé par Bruno Bouchard, fou de cinéma et fondateur du projet « 24 mensonges par seconde », qui remet à l'honneur le 35mm et toutes ses possibilités à travers la création d'un film collectif. Les participants ont ainsi pu gratter, colorier, percer la pellicule pour découvrir le résultat de leur expérimentation dans une visionneuse 35mm. En plus de Vaux, la médiathèque de Limay, la ville de Mézy, le Ciné 7 d'Elancourt et le cinéma les Yeux d'Elsa de Saint Cyr l'école ont participé à cette édition.

Ces lieux de diffusion ont permis d'inscrire plus fortement le festival sur le département et ont donné l'occasion de multiplier les projections et suggestions d'activités autour du cinéma auprès des habitants.

Nous avons de nouveau eu le soutien de partenaires vauvois avec les commerçants de *Areas Assurance*, *Opti'Soins*, *la boulangerie Boutin* et *Vaux fleurs*, que nous remercions chaleureusement.

Contrechamps continue de se développer en proposant du cinéma itinérant à travers des idées de programmation ludiques, exigeantes et différentes, mettant au cœur de son action les échanges avec les spectateurs et l'accompagnement de chacune de ses projections. L'association souhaite ainsi poursuivre ses actions en faveur du cinéma grâce à des temps de rencontres, de découverte et d'échanges et par l'apprentissage grâce à ses ateliers d'initiation aux différentes techniques du 7^{ème} art. Pour



soutenir les actions de Contrechamps et profiter de ses avantages, il est possible d'adhérer tout au long de l'année à partir de 10€. Nous donnons ainsi la possibilité à nos adhérents d'être membre du jury du concours de courts-métrages, d'accéder à des activités autour du cinéma avec un tarif préférentiel, de participer à la vie de l'association...

Comme chaque année, au dernier trimestre, Contrechamps participe aux événements nationaux de promotion du cinéma. Cela débutera avec la Fête du cinéma d'animation en octobre avec la proposition d'un nouveau Ciné p'tit déj dès 3 ans. En novembre, le Mois du film documentaire sera sur le thème du développement durable et de l'habitat. Les particuliers sont ainsi invités à accueillir des séances chez l'habitant afin de participer activement à l'événement ; c'est une occasion d'avoir une projection unique, conviviale et en adéquation avec ce dernier thème. Pour y avoir accès, il suffit d'une simple adhésion à l'association. Puis le court-métrage sera toujours à l'honneur lors du Jour le plus court autour du 21 décembre. Afin de vous tenir au courant de toutes les actualités de l'association, vous pouvez vous inscrire à notre newsletter à :

association.contrechamps@gmail.com

ou via notre site internet.



POUR NOUS CONTACTER

contrechamps.asso@gmail.com

lassociationcontrechamps.fr

<https://www.facebook.com/associationcontrechamps>

KARATÉ DO SHOTOKAN

UNE PRATIQUE POUR TOUS.

Adapté à toutes et à tous, le karaté avec ses diverses dominantes offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux.

les enfants y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. concernant ce public du matériel pédagogique leur est réservé.

les sportifs peuvent s'exprimer au travers de nombreuses compétitions tout au long de la saison sportive.

les féminines y trouveront bien être, self-défense, activité physique complète, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière.

l'accueil d'un public handicapé est possible avec un enseignement adapté dans les cours communs.

les adhérents qui souhaitent aborder une pratique traditionnelle de notre art martial trouveront dans notre club une réponse à leur attente.

les seniors sont de plus en plus nombreux à pratiquer le karaté ; ils trouveront eux aussi l'équilibre dans une pratique adaptée à leur capacité physique.

UN SPORT COMPLET EN TOUTE SECURITE

la pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. les contre-indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

l'attention de l'enseignement, le respect entre les pratiquants, des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle suppriment quasiment tous les risques d'accidents.

LA PRATIQUE DE LA SELF DEFENSE

le karaté do, le karaté- jitsu répondent à la demande spécifique de la pratique de défense personnelle. l'étude de mouvements simples ou d'enchaînements techniques (étude des katas) permettra à chacune et à chacun de trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

l'enseignement qui est parfaitement adapté dans le respect des lois régissant la légitime

défense vous permettra dans le dojo d'aborder une pratique sécurisée et dans le respect de vos partenaires d'entraînement.

L'ART MARTIAL

souvent considérés et pratiqués en tant que technique guerrière, les arts martiaux étaient à leur origine tenus secrets. chaque école, chaque style conservait jalousement ses techniques les plus efficaces qui n'étaient transmises que de maître à disciple. comme beaucoup de disciplines, l'enseignement du karaté en tant que budo (voie de la protection) se concrétisa par l'adjonction du suffixe « do » qui exprimait ainsi qu'il n'était pas qu'une technique guerrière, mais aussi une voie d'épanouissement physique et spirituel.

Dans la pratique du karaté do, vous retrouverez toutes les valeurs du budo symbolisé par le cheminement de l'homme qui recherche au travers de son entraînement, de sa pratique,

un perfectionnement personnel, une amélioration qui lui est propre, allant vers la maîtrise de son corps, mais aussi, au-delà des tatamis, vers l'élévation de son esprit. Quel que soit l'âge que vous avez, c'est vers l'harmonie que vous allez en pratiquant le karaté.

UNE PHILOSOPHIE UN ART DE VIVRE

outre les bienfaits physiques que vous apportera la pratique du karaté, vous irez aussi vers un épanouissement psychique et philosophique. la spécificité des arts martiaux est de vous permettre, si vous le souhaitez, d'aller au-delà de la simple activité sportive. la recherche d'intégration et d'adaptation sociale s'exprime au travers de son code moral qui prône le sens de l'honneur, la fidélité, la sincérité, le courage, la bonté, la bienveillance, la droiture, le respect, la modestie, le contrôle de soie.

Gérald Mercier, professeur d. e 6^e dan

ÉCOLE D'INITIATION OMNISPORTS

Le grand objectif déontologique qui a été fixé dès le départ, lors de la création de l'école, fut le développement psychomoteur de l'enfant, en veillant à utiliser le maximum de matériel pédagogique.

Une période de cinq années pourrait être l'idéal pour survoler un large éventail d'activités sportives. Plusieurs adhérents au cours de ces ans ont pu vivre cette expérience.

La structure a été créée en 1991 afin de faire un lien entre ce qui se fait en milieu scolaire et en association. Elle fonctionne chaque mercredi de 17 h 15 à 19 h 15 sauf pendant les vacances scolaires. Deux séances sont dispensées : la première regroupe les enfants âgés de six à sept ans et demi environ et la seconde de huit ans à onze ans.

Les enfants sont regroupés par âge mais aussi selon leurs aptitudes intellectuelles physiques et motrices, de façon à ce que chaque élève progresse, prenne plaisir et évolue au sein du groupe. Critère de base pour l'admission : être scolarisé en primaire.

En ce qui concerne les activités sportives, une règle a été établie, afin qu'il y ait un équilibre harmonieux entre les différents cycles proposés sur plusieurs années.

A ce sujet, une différence apparaît sur les activités proposées selon l'âge.

L'apprentissage du groupe des 6 / 7 ans reste sur le registre de la découverte, d'approche des grandes lignes, en donnant beaucoup d'intérêt à la motricité et à la socialisation. Pour les plus grands, les 8 / 10 ans, les notions physiques, techniques et tactiques sont survolées, afin de donner une vision plus précise des activités.

Pour être concret, un enfant qui pourrait s'inscrire dans une association sportive après le passage à l'E I O pour pratiquer une activité de son choix, aurait les armes et la débrouillardise pour se lancer pleinement dans sa nouvelle passion.

Les activités qui sont au nombre de cinq ou six par ans, sont programmées durant des cycles de cinq à huit séances selon les objectifs fixés.

Pour terminer, voici ce qui est proposé sur plusieurs années :

Athlétisme, Handball, Gym au sol, Cirque, Volley, Badminton, Patins à roulettes, Rugby, Jeux traditionnels, karaté, vélo, Grs, Ultimate, Danse expression, tennis de table, Maniements d'engins, Basket, golf, escrime etc...

Cette saison 2016/2017 il est proposé : Activités circassiennes - Acrosport - Handball - Escrime - Ultimate - Hockey et Golf.

Gérald Mercier,

JUDO-CLUB

Le judo, un véritable art de vivre aux valeurs pédagogiques, mélange d'exercices physiques et techniques, propose à chacun un ensemble de règles de conduite propice à l'épanouissement.

UNE SAISON BIEN REMPLIE ET DES RÉSULTATS ATTEINTS :

Le Judo Club de Vaux est fier d'accueillir une nouvelle ceinture noire issue de la formation du club en la personne de Mr Aurélien LAMBRI notre Président du Club. C'est un travail de plusieurs années qui se voit récompensé et durant lesquelles ont été validés le stage d'arbitrage, les katas et les points en compétitions.

Comme chaque année, le club a participé à des compétitions amicales et nous avons organisé notre compétition le Dimanche 08 mai. Plus de 75 judokas issus des clubs de Triel sur Seine, Maurecourt, Andrézy, Maisons-Laffitte et Vaux sur Seine se sont rencontrés sur nos tatamis.

Félicitations à nos judokas vauchois qui sont arrivés premiers de leur poule.

Toutes nos félicitations à l'ensemble de nos jeunes judokas qui ont permis de remporter le challenge des clubs : 1^{er} Vaux sur Seine, 2nd Poissy, 3^{ème} Maurecourt.

La vie d'un club c'est aussi de bons moments qui marquent une saison comme la sortie au Tournoi de Paris le 18 octobre 2015 ou à la participation à la tournée des Champions le 28 mai dernier au vélodrome de Saint Quentin en Yvelines. Nos judokas ont pu rencontrer sur les tatamis Angelo Parisi : médaillé d'or en 1980 aux Jeux Olympiques de Moscou, Cécile Nowak : médaillée d'or en 1992 aux Jeux Olympiques de Barcelone, Séverine Vandenhende : médaillée d'or en 2000 aux Jeux Olympiques de Sydney, Larbi Benboudaoud : médaillé d'argent en

2000 aux Jeux Olympiques de Sydney. Journée mémorisée par de nombreuses photos.

Le samedi 04 juin, nous avons organisé une sortie bowling avec le pré-poussins, poussins ou tous nos jeunes ont pu réaliser de nombreux strike.

Le Samedi 11 juin a eu lieu notre cérémonie de « remise de ceintures » où parents et amis ont pu assister aux changements de dan, à la remise du diplôme et venir constater jusque sur les tatamis les progrès réalisés au cours de l'année par leurs enfants.

- Découverte ou perfectionnement, le Judo c'est des cours différents adaptés à tous les âges :

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le Judo est adapté à toutes les tranches d'âge.

Le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Pour les enfants 4-5 ans, nous avons mis en place « l'éveil Judo ». Une pédagogie adaptée permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants. Le programme éveil-judo est délibérément construit, autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général.

- Pour les plus jeunes, 4 – 5 ans, un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.
- Pour les jeunes à partir de 6 – 7 ans, un cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.
- Pour les 8 – 9 ans, un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compéti-

tions interclubs et officielles.

- Pour les 10 – 14 ans, un cours de perfectionnement, d'initiation aux katas, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.

- Pour les adolescents et adultes, un cours de perfectionnement, de kata, de préparation aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

- Actu, info : suivez le Judo Club de Vaux sur Facebook.

Yann Levie



INSCRIPTIONS

Samedi 3 septembre
de 14 h 30 à 16 h au Cosoc.

Dimanche 11 septembre
à l'Espace Marcelle-Cuche

Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.

LES HORAIRES sous réserve de modification

JEUDI

17 h - 18 h

6/7 ans Groupe 1 - Initiation

18 h - 19 h

8/9 ans - Judo enfants

19 h - 20 h 30

10/14 ans - Judo Enfants

20 h 30 - 22 h

Ados & adultes

SAMEDI

11 h - 11 h 45

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo

11 h 45 - 12 h 30

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo

13 h - 14 h

6/7 ans - Groupe 2 - Initiation

14 h - 15 h 15

8/9 ans - Judo enfants

15 h 15 - 16 h 30

10/14 ans - Judo Enfants



TTCV TENNIS DE TABLE DE VAUX-SUR-SEINE



LE TENNIS DE TABLE DE VAUX-SUR-SEINE REMONTE EN D2 !

Après avoir gagné toutes ses rencontres, tout s'est joué, pour l'équipe première de Vaux, lors de la 7^{ème} journée.

Nous avons affronté l'équipe des Clayes sous bois, qui était en tête du classement comme nous. Seul le premier du groupe montant directement en division supérieure, il nous fallait impérativement gagner et contre une équipe plus forte sur le papier. Nous n'avons pas gagné ... Mais nous avons fait match nul, et dans ce cas il a fallu éplucher le règlement ainsi que la feuille de match, pour s'apercevoir qu'en raison d'un set supplémentaire gagné par l'équipe de Vaux, nous étions désignés vainqueur de la rencontre. Cette rencontre, en forme de finale, s'est déroulée le 1er avril et c'était pour nous tout sauf un poisson d'avril.

Les heureux vainqueurs du jour sont Alain Esposito, Valentin Ribiero, Rémy Chefdeville et Tom Ehret. Tom qui est aussi le vainqueur du tournoi du mois de juin chez les adultes, Ivan Cartailac remportant le tournoi enfant.

Les deux autres équipes engagées se sont bien défendues. L'équipe numéro 2 a longtemps postulé à une montée en division supérieure également mais elle n'a pu rivaliser avec l'autre équipe en tête du groupe, elle finit donc deuxième de sa poule.

Enfin l'équipe numéro 3, avec un effectif au complet aurait également pu prétendre à

une montée. Elle restera, la saison prochaine, en division 4, division qui permet à tous et (à toutes !) de s'initier à la compétition.

Les deux équipes de jeunes, minimes et cadets, systématiquement accompagnées par Romain Adde et Rémy Chefdeville, ont fini la saison, respectivement en D2 et D4.

Les 7 enfants qui y ont participé : Baptiste Renard, Ivan et Alexis Cartailac, Maxime Depasse, Romain Depardieu, Louis Mailliet-Philippe et Léo Mary.

Mais le clou de la saison a été le déplacement que nous avons effectué le week-end des 27-

29 mai à Carolles à coté de Granville pour y rencontrer l'équipe locale, ce qui a fait l'objet d'articles dans les journaux locaux Ouest-France et La Manche Libre.

Une douzaine de membres du club accompagnés de leur famille ont ainsi fait le déplacement. Au programme tennis de table bien-sûr mais aussi visite de la commune, grands moments de convivialité autour des repas pris en commun dans la salle de Carolles, et baignade pour certains courageux. Nous repartons avec la coupe du gagnant que l'équipe de Carolles tentera de venir récupérer lors du match retour en juin 2017 à Vaux. Nous essaierons de leur réserver le même accueil, ce qui sera aussi dur que notre montée en D2.

Enfin notre entraîneur Christophe Caille, nous quitte pour une saison le temps pour lui de faire la traversée de l'Atlantique sur son voilier, et de visiter les Caraïbes en long, en large et en travers.

François Lecouvey

ATCV TENNIS CLUB DE VAUX-SUR-SEINE

UNE SAISON POSITIVE

ET DES PROJETS POUR LA RENTRÉE

L'ATCV a tenu son Assemblée générale le 12 mars 2016 qui a renouvelé sa confiance à l'équipe de direction avec la réélection à l'unanimité de son Président Franck le Boulch et des autres membres du bureau. Le nombre d'adhérents a connu une légère augmentation (adultes) avec plus de 136 adhérents. Plusieurs activités ont rythmé l'année sportive : tournoi annuel de l'Ecole de Tennis, tournoi interne, stages pendant les vacances scolaires, compétitions par équipes (hommes et femmes), galette des rois ...

En dépit d'une météo morose, les 28 séances d'enseignement ont pu être organisées. Les inondations ne nous ont pas épargnés mais les courts ont été rapidement remis (Merci aux services technique) en état ainsi que le local technique avec l'ensemble de ses équipements. Les enseignements de l'Ecole du tennis pour les enfants ont été adaptés aux nouveaux rythmes scolaires et de nouvelles méthodes pédagogiques à partir de vidéos sont mises en

œuvres par Guillaume.

La grande bonne nouvelle pour la rentrée, c'est l'installation de l'éclairage sur 2 des 3 courts qui va permettre aux licenciés, jeunes et moins jeunes, de jouer jusqu'à 22 h grâce à un boîtier individuel sur chacun des deux courts.

Cet investissement demandé depuis des années est réalisé grâce à un investissement de l'ATCV rendu possible grâce à une gestion rigoureuse de son budget et à une subvention de la Mairie de Vaux sur Seine. Il reflète l'engagement de toute l'équipe pour continuer à dynamiser le club, et à accueillir de nouveaux adhérents.

Venez à notre rencontre lors de la journée des associations le 11 septembre prochain. Echangez avec Jeremy, notre responsable sportif et Guillaume, animateur sportif ainsi qu'avec les bénévoles de l'ATCV qui sauront vous faire partager leur passion pour ce sport exigeant, ludique, à pratiquer seul, en double ou en équipe et sans modération.

Emmanuelle



FOOTBALL E.S VAUXOISE

2015/2016 – UNE SAISON CHAOTIQUE !

Sur le plan financier, nous l'avons débuté avec handicap ayant fait l'objet d'un vol de 3 jeux de maillots achetés neufs. Et ensuite, à une opération de vandalisme dans nos locaux. Donc des dépenses imprévues dans un budget déjà serré.

Bien qu'ayant consolidé notre encadrement (26 personnes) qui multiplie les efforts de participation et les initiatives d'animation, l'activité sportive n'a pas donné, pour certaines catégories, les résultats espérés.

Cependant un satisfecit à la toute nouvelle catégorie des 16/17 ans qui pour sa première année termine à la 3ème place de son championnat et reste dans la perspective d'une montée éventuelle en division supérieure.

Des satisfactions aussi dans les autres catégories de jeunes, avec une attention particulière aux 14/15 ans dont l'effectif, trop peu nombreux, a connu une année difficile, mais ils se sont accrochés et terminent dans le mi-

lieu du classement, nous les en félicitons. La prochaine saison sera certainement plus simple.

Les équipes d'adultes (Séniors et Vétérans) étant plus en difficultés mais le déficit d'installations pénalise la qualité de l'effectif et des performances

Notre problème majeur tient dans nos infrastructures qui deviennent beaucoup trop exigües et obsolètes. Nous remercions cependant la Municipalité de Vaux sur Seine qui nous a partiellement, mais correctement entendu, en mettant en chantier la réfection du terrain avec l'adjonction d'espaces annexes permettant de limiter l'utilisation de la pelouse et donc de la préserver. Espérons que toutes les activités qui l'utilisent feront de même.

Nous souhaitons que ces aménagements nous permettent de maintenir au club, ceux qui envisageaient de nous quitter faute de pouvoir pratiquer normalement leur sport favori.

Notre effectif est composé, pour plus de la moitié, de jeunes de 6 à 17 ans, c'est pour eux que nous devons assurer l'avenir, et malgré toute notre volonté, nous ne pouvions le faire sans l'amélioration de nos installations.

J'ai été, toute la saison, inquiet pour l'avenir de notre association fondée en 1958 qui figure parmi les plus anciennes de la commune, l'ESPOIR renaît...

Un dernier mot afin de remercier ceux qui nous aident financièrement et sans qui nous ne pourrions exister : Les Communes de Vaux-sur-seine et Evrecquemont. Le cabinet d'Assurance AREAS (Farida Matrat) la Sté TECH PLUS et la Sté SIREMBALAGE

(Mr Roger VILLEFEU). Toutes autres participations seront les bienvenues, Commerçants, Artisans, Entreprises, ne soyez pas étonnés que l'un des nôtres, muni d'une lettre d'introduction, vienne vous solliciter

H-C. Lauby, Président E.S. Vauxoise

ASSOCIATION PAROISSIALE



La paroisse dispose de deux lieux de culte

- l'Eglise, messe anticipée du dimanche à 18 h 30 célébrée les 1^{er}, 3^e et 5^e samedis du mois.

- la Chapelle Ste Rita, au Centre St Nicaise, 85, Rue du Général de Gaulle) ouvert tous les jours ; messe les jeudis à 9 h.

Assemblée paroissiale le 10 septembre 2016 de 10 h à 12 h 30 à la salle paroissiale de Meulan.

Journée annuelle du Groupement Paroissial : Dimanche 2 octobre 2016

Inscriptions Rentrée 2016

ÉVEIL À LA FOI

Les rencontres débiteront en Octobre :

- bulletin d'inscription disponible au presbytère de Meulan

- contact : eveilalafoimeulan@wanadoo.fr

CATÉCHÈSE

Pour les enfants à partir de 8 ans ou du CE2, qu'ils soient baptisés ou non :

- de 9 h 30 à 12 h samedi 3 septembre à Meulan (salles paroissiales 1, Rue des Carrières – face à l'église).

Pour les enfants ayant un handicap, une catéchèse adaptée existe ; veuillez contacter le presbytère de Meulan.

AUMÔNERIE

Pour les jeunes de la 6^e à la terminale, une seule date et un seul lieu à retenir pour les inscriptions : samedi 3 septembre 2016 de 9 h à 12 h (salles paroissiales de Meulan, 1 rue des Carrières).

Cette année selon ton âge, ton groupe :

- tu participeras au FRAT de Jambville dans le parc de la propriété des Scouts ou pendant 3 jours (week-end de la Pentecôte) les 13-15 ans vivent un pèlerinage qui compte 12 000 participants,

- tu partageras des moments forts avec les Soeurs Saint Paul de Chartres lors du week-end de rentrée et lors des rencontres mensuelles d'Aumônerie, avec des jeunes de ton âge et tes animateurs.

@+ Christophe, animateur

(01 30 22 09 06 / 06 23 30 01 05)

Pour la Catéchèse et l'Aumônerie :

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Meulan ce jour-là, veuillez contacter le presbytère.

SCOUTISME

contacts : Lucile Henicz 06 37 42 81 06

Jean-Marie Defuble 06 52 93 35 99

courriel : meulan.sgdf@gmail.com

Contact : Presbytère de Meulan,

23, Côte St Nicolas - 78250 Meulan

Téléphone : 01 34 74 01 09 - Fax : 01 30 99 78 48

Portable de monsieur le curé :

André Ményé 06 14 51 80 86

Courriel : paroisse.meulan@wanadoo.fr

Site internet de l'association

www-secteur-rd-meulan.fr

Les sorties et manifestations scolaires

Les jeudi 16 et vendredi 17 juin, les élèves de classes de CM2 de Mme Rambaud et M. Girard se sont rendues en classe de découverte à Verdun, 100 ans après cette terrible bataille de la Première Guerre Mondiale.

Après un départ matinal à 6 h 45 et le trajet en bus, les élèves ont visité la citadelle souterraine de Verdun où, à bord d'un mini train, ils assistaient à plusieurs scènes de la vie des poilus.

Puis après le pique-nique, en compagnie d'un guide, nous avons visité le village de Fleury-devant Douaumont, village qui a totalement été rasé lors du conflit.

Les enfants ont alors pu à ce moment-là se rendre compte de l'ampleur de la bataille en raison du paysage lunaire laissé par les bombardements.

Nous nous sommes ensuite rendus au fort de Vaux, puis à l'Ossuaire de Douaumont où nous avons visionné un petit film sur le conflit, visiter l'Ossuaire et le cimetière. Nous avons terminé cette journée de visite par les tranchées du « bois brûlé », tranchées française et allemande séparées de seulement quelques mètres.

Les CM2 ont pu, à leur plus grande joie, se rendre librement dans ces tranchées et ce, dans les conditions de l'époque, pluie et boue.

Les visites terminées, nous sommes allés dans notre gîte, où les élèves ont mangé et se sont couchés.

Le vendredi, après un réveil difficile pour certains, le petit déjeuner et le rangement des affaires, les 2 classes se sont rendues à la Butte du Vauquois.

Accompagnés de guides et munis de casque, les élèves ont visité les galeries souterraines françaises et allemandes. L'après-midi, nous avons visité l'ouvrage de la Falouse, un fort retraçant, grâce à des mannequins en résine, la vie des soldats français.

Après ces 2 journées bien chargées, les classes sont reparties à Vaux, les élèves ravis, plein de souvenirs, marqués par l'importance de ce conflit. Ils se souviendront d'avoir été à Verdun 100 ans après la bataille.

Sébastien Girard
Directeur de l'école primaire



Le mardi 24 mai, tous les élèves de l'école ont participé à des olympiades organisées par leurs enseignants sur le terrain de foot à côté de l'école.

Les enfants étaient répartis en 24 équipes de 12 ou 13 élèves, comprenant des élèves du CP au CM2.

Les différentes équipes se sont affrontées sur 12 épreuves : balles brûlantes, tir sur cibles, tir à la corde, démenageurs, lancer de vortex, triple bonds, horloge, relais simple, queue du diable, lancer de médecine ball, relais hockey et passe ballon. Chaque équipe remportait des points à chaque épreuve et les enfants des 3 premières équipes furent récompensés par des médailles.

Cette journée s'est très bien déroulée, grâce notamment aux nombreux parents accompagnateurs, les enfants étaient ravis.



Vauxsurseine.fr

Annoncé dans le dernier Vaux Nouvelles et sur le Panneau numérique nous avons lancé un questionnaire sur le site internet de la commune (en ligne et en mairie pour la version papier).

Grâce à vos réponses, dont vous avez les résultats du sondage, nous pouvons améliorer les choses car pour être efficace un site internet communal se doit de répondre aux mieux aux attentes de ces concitoyens.

Merci d'avoir répondu présent et vous pouvez toujours nous faire remonter des informations par le biais du site ou directement en mairie car la communication est l'affaire de tous.

Ana Monnier,
Conseillère municipale
déléguee au multimédia

Le site est-il un bon outil de communication ?

Plutôt oui 61 %

Plutôt non 38 %

Selon vous, la navigation sur le site est :

Simple 66 %

compliquée 22 %

Très simple 11 %

Avez-vous trouvé la mise en ligne adaptée ?

Plutôt oui 61 %

Plutôt non 38 %

Avez-vous trouvé les informations que vous cherchiez sur le site ?

Plutôt oui 72 %

Plutôt non 27 %

Diriez-vous que les articles mis en ligne sur le site sont : intéressants, pertinents ?

Plutôt oui 66 %

Plutôt non 33 %

Avez-vous trouvé les informations lisibles et compréhensibles ?

Plutôt oui 66 %

Plutôt non 33 %

Diriez-vous que les articles sont attractifs sur le plan graphique ?

Plutôt oui 50 %

Plutôt non 50 %

Quelles sont les rubriques que vous visitez le plus souvent ? Possibilité de cocher plusieurs réponses

vie pratique 83 %

Culture & loisirs 55 %

La mairie 33 %

Découvrir la ville 5 %

Quelles sont les catégories d'articles que vous consultez le plus ? Possibilité de cocher plusieurs cases.

Infos, divertissements 55 %

Les services 55 %

L'agenda 50 %

Publications municipales 38 %

Annuaire des associations 27 %

Annuaire des commerçants 22 %

Vidéo du Conseil municipal 22 %

Plan de la ville 22 %

Autres 16 %

Compte rendu du Conseil municipal 16 %

Histoire 11 %

Charte paysagère 5 %

Annuaire des entreprises 5 %

Avez-vous déjà rencontré des difficultés de téléchargement des articles ? Lesquels ?

Aucune 94 %

Bug du site 0 %

Autre 0 %

Temps de téléchargement 2 %

Quelle est votre impression générale du site ?

Bonne 66 %

Mauvaise 22 %

Très bonne 5 %

Très mauvaise 1 %

Si vous deviez évaluer notre site, quel note donneriez-vous sur une échelle de 1 à 10 ? (1 étant la plus mauvaise note)

1 0 %

2 0 %

3 5 %

4 16 %

5 16 %

6 0 %

7 27 %

8 27 %

9 5 %

Qui êtes-vous sur la commune ?

Un habitant 94 %

Une association 5 %

Un acteur économique 5 %

Autre 5 %

Vaux vacances

Mariéva Sanséau-Baykara

Maire adjoint aux affaires culturelles,
aux Fêtes, Animations et Vie des quartiers



Cette 3^e édition de V.V était placée sous le signe de la création et du spectacle vivant mettant toujours en avant les talents de notre ville : associations; artistes; bénévoles; élus... Tous ont été au rendez-vous de cette semaine d'animations gratuites.

Cette année nous avons souhaité mettre en œuvre un projet commun et durable avec la création d'un banc en mosaïque.

Ce projet "Mosaïque ensemble" créé par Sandrina Van Geel (mosaïste) et dessiné par Julie Baschet (peintre) a été soutenu par la ville mais également par des sponsors privés.

Nous remercions tous les habitants pour leur belle participation et les convions à l'inauguration du banc lors des journées du patrimoine; merci également à la compagnie de la lune pour le spectacle d'ouverture "duo cordesque"; le cirque Alan Fratellini pour sa joyeuse présence (Rendez-vous l'été prochain pour des "ateliers de cirque pour tous"); Christopher de l'orangerie ainsi que Gaëtan et sa camionnette "la route des crêpes".

Vous retrouverez pêle-mêle des photos de jolis moments passés ensemble sous ce beau soleil de juillet.

Bonne rentrée à tous!

L'équipe de la commission culture.



Ouverture de Vaux Vacances avec
le Duo sur corde
la "Compagnie de la Lune"



Bac à sable pour les petits



Atelier Dessin et peinture à l'huile
avec Thierry Van Quickerborne



Initiation au golf avec Christopher.



Atelier couture avec Naomie.



Atelier Banc en Mosaique avec Sandrina.
Plus de 200 personnes ont participé à cette création.



Initiation à la pétanque
avec Alain Skadarka.



Foot-Savon avec Christopher,
un sacré succès !!!!



Confection d'un masque



Atelier couture avec Naomie, confection d'une pochette
en feutrine. Les ados ont adoré!



Atelier pixilation et jeux optiques avec ContreChamps.

Conseil municipal

extraits de la séance du 10 juin 2016

Les séances du Conseil municipal
sont visibles sur le site de la ville,
page accueil. www.vauxsurseine.fr

Étaient présents :

M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteau, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégn, M. Luc-Olivier Baschet Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. Gérard Moneyron, M. Patrice Lesage, Mme Martine Gardin, Mme Aurore Lancéa, Mme Nahiha Benchehida.

Pouvoir : Mme Corinne Robin a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti

M. Marcel Botton a donné procuration à M. José Harter

Mme Mariéva Sanseau-Baykara a donné procuration à Mme Virginie Pautonnier

M. Gérard Moneyron a donné procuration à M. Jean Claude Bréard

M. Patrice Lesage a donné procuration à Mme Noëlle Renaut
Mme Martine Gardin a donné procuration à M. Julien Crespo

Soit : En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 25

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Martine Grond a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

A la majorité absolue (trois refus de vote), le compte-rendu de la séance du 13 avril 2016 est adopté.

DÉCISION

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance :

- Le 19 avril 2016, décidant de confier à l'entreprise COLAS, 78700 Conflans Saint Honorine, les travaux de construction d'un city-stade, pour un montant de 67 737, 57 € HT.
- Le 11 mai 2016, décidant de modifier la régie de recettes de la bibliothèque, relatif à la nature des produits encaissés.
- Le 12 mai 2016, décidant de confier à l'entreprise BOTANICA, 06270 Villeneuve Loubet, les travaux de rénovation du terrain de football, pour un montant de 24 910, 00 € HT.
- Le 12 mai 2016, décidant de confier à l'entreprise E.G.M, 92000 Nanterre, les travaux d'installation d'un système d'arrosage du terrain de football, pour un montant de 24 984, 73 € HT.

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU COSEC ET DES ATELIERS MUNICIPAUX ET LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE : AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de l'atelier MOURIES-MARTIN architectes, d'un montant prévisionnel de 151 645 € HT, soit 181 974, 00 € TTC, au taux de 6,50 %, OPC inclus..

DÉMOLITION DE LA PROPRIÉTÉ « LA HAUTILIÈRE » : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une nouvelle fois le fonds de prévention des risques naturels majeurs afin de financer le surplus des frais de démolition (105 002 €) ainsi que les frais annexes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour un montant prévisionnel de travaux de 9575€ HT pour la reprise des passages piétons sur la RD190.

RESTAURATION D'UN MUR DE CLÔTURE : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'aide financière du PNR pour la 2^{ème} phase des travaux de restauration du mur de clôture.

INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE BIENS SANS MAÎTRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à incorporer le bien présumé sans maître AA199 dans le domaine communal.

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession du terrain non bâti cadastré AM260.

EXTENSION DU RÉSEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ENGAGEMENT DE LA CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager la procédure de passation du marché public et à solliciter les aides au financement des travaux en domaine public et en domaine privé, chemin des Valences, chemin des Champeaux, chemin des Accacias et avenue de Cherbours.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS : PROCÉDURE DE CONCURRENCE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence portée par le CIG.

BUDGET PRIMITIF 2016 : DÉCISIONS MODIFICATIVES N°1, N°2, N°3

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives N°1, N°2 et N°3.

FORMATION DU JURY D'ASSISES 2017

Liste consultable en mairie et sur le site de la ville.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Conseil municipal

extraits de la séance
du 11 juillet 2016

Étaient présents :

M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet M. Patrice Lesage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Marie Tournon, Mme Naziha Benchehida, M. Jean-Pierre Zolotareff.

Absents : M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Noëlle Renaut, Mme Sylvie Leclercq, Mme Virginie Pautonnier, M. Philippe Ferrand, Mme Madeleine Gaudin.

Pouvoir : M. Jean-Pierre Couteleau a donné procuration à Mme Corinne Robin.

Mme Noëlle Renaut a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti.

Mme Sylvie Leclercq a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard.

Mme Virginie Pautonnier a donné procuration à Mme Mariéva Sanseau-Baykara.

M. Philippe Ferrand a donné procuration à M. Jean-Pierre Zolotareff.

Mme Madeleine Gaudin a donné procuration à Mme Martine Gardin.

Soit : En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 27

M. Crespo propose d'ajouter à l'ordre du jour un point relatif au règlement intérieur du City-Stade, envoyé par mail ce jour à l'ensemble des Conseillers. M. Zolotareff regrette de ne pas avoir pu prendre connaissance du règlement avant la séance. M. Crespo précise que le règlement du City-Stade, tout comme la convention de vie associative, pourront être revues lors des prochaines séances du Conseil Municipal si besoin est. Il était nécessaire de délibérer sur ce point avant l'utilisation effective du City-Stade.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Jean-Claude Bréard a été élu secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2016

A la majorité absolue (3 refus de vote : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le compte-rendu de la séance du 10 juin 2016 est adopté.

COMMISSIONS MUNICIPALES : REFONTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret et élit Madeleine Gaudin à la commission culture, fêtes et animations en remplacement de Mme Aurore Lancéa, chargée quant à elle du Conseil Municipal Enfants.

RESTRUCTURATION DU COSEC ET DES ATELIERS MUNICIPAUX ET CONSTRUCTION DU GYMNASSE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le programme du « département équipement » pour un montant de 2.045.000 € HT, autorise la Maire à solliciter l'aide financière du Département et de M. Le Sénateur Philippe Esnol.

suite page 42



Conseil municipal

extraits de la séance
du 11 juillet 2016 (suite)

RESTAURATION DE L'IMMEUBLE DE LA MARTINIÈRE : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux et autorise le Maire à solliciter l'aide de la DRAC.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE DE LA PETITE HAIE ET RUE DE LA CROIX : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux et autorise le Maire à solliciter l'aide financière du Département, du SEY78, d'ERDF et d'Orange.

FONDS D'URGENCE RÉGIONAL À DESTINATION DES COMMUNES FRANCILIENNES : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter ce fonds.

DOTATION DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES INONDÉES

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une aide de l'Etat à la suite des événements climatiques de mai-juin 2016.

ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ BÂTIE

A la majorité absolue (3 contres : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff ; 1 abstention : Mme Benchebida), le Conseil Municipal approuve l'acquisition au prix de 65.000 € d'une partie de la parcelle AN84.

CONVENTION DE VIE ASSOCIATIVE : ADOPTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire ou à son représentant à signer la convention jointe avec chaque association vauchoise.

CITY-STADE : RÈGLEMENT D'UTILISATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement d'utilisation du City-Stade présenté.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR

ARNAQUES AUX ANNUAIRES PROFESSIONNELS : SOYEZ VIGILANTS !

Les annuaires professionnels recensent des renseignements par catégories professionnelles. De nombreuses pratiques frauduleuses sont apparues autour de ce marché. Face à ces arnaques, les professionnels de tous les secteurs d'activités doivent faire preuve d'une extrême prudence.

Plusieurs techniques sont mises en oeuvre. Il est avant tout important de se montrer vigilant en :

- Identifiant l'émetteur du document. S'il est domicilié à l'étranger, il faut redoubler de vigilance ;
- Se montrant attentif à ce qui ressemble à une « simple » demande de vérification de coordonnées ;
- Se méfiant des blocs de petites lignes. Le cas échéant, il est nécessaire de le parcourir à la recherche d'un nombre caché, etc. : celui du prix annuel à acquitter ;
- Vérifiant l'origine de l'offre en la comparant avec l'identité et le logo des véritables sites officiels ;
- Prenant le temps de lire les documents, de comprendre et de réfléchir avant de signer, devant la sollicitation d'une entreprise inconnue ;
- Alertant sur tous ces points vos agents ou employés en charge du traitement de ce type de courriers.

En tant que créateur d'entreprise, vous êtes une cible privilégiée pour ce type d'entreprises mal intentionnées. Le cas échéant, vous pouvez déposer plainte pour escroquerie auprès des services de Police de votre lieu de résidence, ou auprès du procureur de la République. Ne vous laissez pas intimider par les éventuelles relances comminatoires pour le paiement des sommes exigées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la DGCCRF <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf>

« Demain »

Stop aux scénarios catastrophes qui sapent le moral et découragent toute action.

Un film Demain nous montre que des solutions existent partout dans le monde, que chacun à son échelle peut agir.

« ... Beaucoup de choses ont été essayées pour résoudre les crises écologiques et économiques. Et elles n'ont pas vraiment marché. Selon Muhammad Yunus, prix Nobel de la Paix, le moteur le plus puissant de l'être humain est son désir, et son imagination.

Pour lui, il faut aujourd'hui faire des films, raconter des histoires qui nous donnent envie de construire un autre monde. C'est ce qu'ont décidé de faire Cyril Dion et Mélanie Laurent en mettant bout à bout les solutions que nous connaissons dans tous les domaines pour montrer à quoi notre société pourrait ressembler demain... »

La bibliothèque de Vaux a récemment acquis le DVD du film documentaire Demain.

Stimulé par son message, un petit groupe de Vauchois, s'est formé et a décidé de réfléchir et d'agir.

Une projection du film Demain, suivie d'un débat, sera programmée au début de l'année 2017 à l'espace Marcelle-Cuche.

<https://www.kisskissbankbank.com/demain-le-film>

Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15 Appel Urgence 112

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
Communauté Urbaine GPSO
01 30 99 06 07
GDF Dépannage gaz 0 810 433 095
Dépannage électricité 09 72 67 50 78
Environnement (SEFO) 01 39 70 20 00
SNCF gare de Vaux 01 34 74 09 38
Se navigation de la Seine 01 30 18 23 45

Services municipaux

Mairie 01 30 99 91 50
Courriel : mairie@vauxsurseine.fr
Site internet : www.vauxsurseine.fr
Police municipale 01 30 99 91 54
Courriel : police@vauxsurseine.fr
Services techniques 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cosac 01 34 74 43 80
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87 01 34 74 00 19
École maternelle du 144 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77
Orangerie 01 30 22 25 92
Restauration scolaire 01 34 74 72 93

LES ASSOCIATIONS VAUOISES

ACCADRA
Marta Bentkowski 01 30 99 11 09
ADGV
Doris Duchenne 01 34 74 82 54
Association Go-Am, Ung-No Lee
Young-Sé Lee 01 34 74 37 27
AOCGE (Ornithologie)
Patrick Bibard 01 30 99 78 45
ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)
Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18
Atelier des arts créatifs
Gosia Anney 06 66 67 46 97
ATCV (Tennis)
Frank Le Boulch : 06 29 02 83 93
Atelier dessin, pastel, peinture
M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04
Atelier Caroline Viannay (art imprimé)
Caroline Viannay 06 29 62 86 63
Atelier-école de peinture
Thierry Van Quickenborne 06 72 31 00 99
Atelier pour tous
Corinne Mellac 06 73 77 06 64
AVRIL
Martine Mourier 01 30 99 64 43

Santé

Médecins

SOS médecin 36 24
Dr Guillauneuf 01 34 74 14 20
D^s Malavialle, Moreau 01 34 74 64 44
Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78
Centre cardiologie d'Évecquemont 01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie du Pré Coquet 01 34 74 09 60
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

Dentistes

D^s Brochery, Fulea 01 34 74 94 50
Garde Versailles (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

Infirmières

M^{me} Saulay 01 30 99 20 21 & 06 81 50 66 67
M^{me} Devaux 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76

Kinésithérapeute

E. André
01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13

Ostéopathes

Julie Cart 06 37 36 81 33
Baptiste Jean 06 6178 81 94

Pédicure - Podologue

Cédric Scholer
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00

Psychothérapeute

M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73
Psychologue clinicien
M Lalibert d'Anglas 06 49 21 60 19

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09
Pasteur Patrick Valliamé 06 99 61 05 44

Amicale des donateurs de sang

Michèle Gondouin 01 30 99 08 11

Caisse des écoles

Sevim Demir 06 15 73 74 34

Contre champs

Cécile & Cédric Babouche 06 87 41 50 09

CSV (Pétanque)

Patrick Canova 06 48 29 68 45

CVVX (Club de voile)

Daniel Scheltus 01 34 74 82 58

École de cirque Du corps à l'art

Catherine Thieriot 06 80 99 08 42

École de Musique Frédéric Chopin

Anne-Sophie Fontaine 06 72 22 54 90

Entre Seine et Jardins (collectif d'artistes)

Gilles Le Dilhuidy 06 88 06 45 29

ESV (Football)

Henri-Claude Lauby 06 79 60 35 68

FNACA (Anciens combattants)

Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

Guitare en Val de Seine

Guillaume Lalibert 06 64 36 83 31

Handicap Prévention

Thierry Chefdeville 06 86 28 16 93

Judo-club

Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72

Karaté do Shotokan & École Omnisports

Marlène Mercier 06 10 51 52 46

Social

Pôle Emploi 01 30 22 90 90
Bureau de l'emploi (AGGLOMÉRATION SEINE & VEXIN)
01 30 99 06 07
ALDS 01 34 74 80 60
CPAM 01 34 92 88 30
Territoire d'Action Sociale 01 30 92 87 20
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
PMI 01 34 92 87 20
Samu social 115

Divers

Dépannage auto

Garage Neumann 01 34 74 21 12

Pompes funèbres

Cistarelli 01 34 74 97 65
Roc Rclerc 01 30 22 09 02
Delauzanne 01 30 99 14 60

Taxis

Anne-Marie 06 86 43 50 61
F.Gameiro 06 07 77 61 07

Collèges & Lycées

Gaillon 01 30 04 16 30
Meulan Henri IV 01 30 99 90 50
Les Mureaux François Villon 01 30 99 20 01

Animaux

Fourrière animale Gennevilliers 01 47 98 82 64
Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

Dr Giorgi 01 39 70 62 90
Clinique Vétérinaire 01 34 74 66 00

La Saint-Hubert (Chasse)

Daniel Rousseau 01 30 99 87 31

Mosaique et petits Cailloux

Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45

Passeport Jeunes

Guy Gardin 01 30 91 98 35

Rap 4 live

Thierry Lachaud 06 83 61 30 61

Rencontres philosophiques

Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

Secours catholique

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

Soif compagnie (théâtre)

Nicole Pertat 06 63 65 21 32

Sous le baobab

Marie-Alexandre 06 60 95 97 18

Trait d'union (Aide aux devoirs)

Francis Wittmer 01 34 74 96 42

TTCV (Tennis de table)

François Lecouvey 01 39 70 98 18

Vaux contre le cancer

Marc Ferot 06 09 66 27 77

Vesna

Ouliana Tchaikowski 06 08 82 88 02

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

Alain Gelot 06 84 98 66 36

Vocalises (Chorale)

Caroline Rater 06 09 90 38 08

